L'estran

AN AOD VEO

#92
JUILLET 2025

Le magazine municipal de la ville de Loctudy // www.loctudy.fr

Bel été à Loctudy !

La Route de l'Amitié
fait escale sur nos quais le 4 août

P. 10
Dossier
La rénovation
du Centre culturel

P. 20
Vie locale
Agenda
des animations

P. 24
Histoire locale
André Dauchez,
un artiste à Loctudy

LOCTUDY
VOUS VOILÀ À BON PORT

Votre mairie
24h/24h
www.loctudy.fr

MAIRIE
02 98 87 40 02
mairie@loctudy.fr
Du lundi au vendredi :
9h à 12h - 14h à 17h

MÉDIATHÈQUE GUSTAVE JOURDREN
02 98 87 98 57
médiathèque@loctudy.fr
Mardi : 10h - 12h30 et 16h - 18h
Mercredi : 10h - 12h30 et 14h - 18h
Vendredi : 15h - 18h
Samedi : 9h - 12h

PORT DE PLAISANCE
02 98 87 51 36
port.plaisance@loctudy.fr
Ouvert en juillet et août tous les jours de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 20h.

MUSÉE DE LA CONSERVERIE
02 98 98 83 99
musee.alexislegall@loctudy.fr
www.musee-conserverie-loctudy.bzh
Ouvert jusqu'en novembre, du mardi au dimanche, de 10h à 12h30 et de 14h à 18h. **Pensez à suivre les pages Facebook et Instagram du musée.**

SERVICES TECHNIQUES
02 98 87 56 79
st@loctudy.fr

CENTRE CULTUREL ET VIE ASSOCIATIVE
centreculturel@loctudy.fr
associations@loctudy.fr
Du lundi au vendredi
9h à 12h. Sur rendez-vous l'après-midi.

En raison des travaux du Centre culturel, le bureau de la vie associative est désormais en mairie et le nouveau numéro de téléphone est le 02 98 87 58 85.

COMPLEXE SPORTIF DE KERANDOURET
09 62 66 41 20
salledessports@orange.fr
Du lundi au vendredi
9h à 12h - 14h30 à 17h
(sauf le vendredi à 16h30)

Propreté de la commune

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES
02 98 87 80 58
Le mercredi sur toute la commune (semaine paire ou impaire selon les secteurs).
Bacs ordures ménagères : toutes les semaines jusqu'à début septembre 2025, puis tous les 15 jours après cette date.
Bacs jaunes : tous les 15 jours.

CONTENEURS SPÉCIALISÉS
En centre ville et divers quartiers : verre, journaux. Les piles électriques sont à déposer en mairie, dans les commerces ou dans les déchèteries.

HORAIRES DE LA DÉCHÈTERIE DE PLOBANNALEC (Quélarn)
Du lundi au vendredi
de 8h30 à 11h50 et de 14h à 17h20.
Le samedi de 9h à 11h50 et de 14h à 17h20.
Contact : 02 98 82 26 76

AUTRES DÉCHÈTERIES
Dépôts de tous matériaux, selon horaires variables :
Combrit : 02 98 51 31 42
Plomeur : 02 98 82 10 33

Permanence des élus (sur rendez-vous)

Serge Guilloux :	Maire	Vendredi (10h-12h)
Maryse Bernicot :	1ère Adjointe en charge de la politique culturelle, de la vie scolaire et des ressources humaines.	Mardi (10h-12h)
Matthieu Berehouc :	2e Adjoint en charge des finances et des animations.	Lundi (10h-12h)
Anne Pronost :	3e Adjointe en charge des affaires sociales et de la solidarité.	Lundi (14h-16h)
Hugues de Penfentenyo :	4e Adjoint chargé du port de plaisance et de la stratégie de développement et de prospective du territoire de Loctudy.	Sur rendez-vous
Arnaud Croguennec :	5e Adjoint en charge de l'urbanisme, des affaires immobilières et de la revitalisation du centre-bourg.	Vendredi (16h-18h)
Christine Le Levier :	6e Adjointe en charge de la politique jeunesse et sportive.	Sur rendez-vous
François Le Corre :	7e Adjoint en charge du commerce, du tourisme et de la communication.	Mardi (10h-11h30)
Bertrand Massonneau :	Conseiller délégué en charge du littoral et de la stratégie de développement et de prospective du territoire de Loctudy.	Sur rendez-vous
Alain Guérin :	Conseiller délégué en charge de la coordination d'événementiels et de la sécurité routière.	Sur rendez-vous
Maryline Péron Le Guirriec :	Conseillère déléguée en charge de l'agriculture et de l'environnement.	Sur rendez-vous
Loïc Botrel :	Conseiller délégué en charge des travaux d'aménagement de voirie, des espaces verts et des bâtiments communaux.	Sur rendez-vous
Jacques de Bermingham :	Conseiller délégué en charge du sentier littoral et le recul du trait de côte.	Sur rendez-vous

LOCTUDY
VOUS VOILÀ À BON PORT

#92
JUILLET 2025

sommaire

DU CÔTÉ DE LA MAIRIE
Le service espaces verts/propreté : des acteurs engagés pour un cadre de vie durable 2

ACTUALITÉS MUNICIPALES
Décisions des conseils municipaux 3
L'actualité du Conseil Municipal des Enfants (CME) 4
Une application mobile développée pour Loctudy 5
La fibre optique à Loctudy : l'état d'avancement 5
Le Centre Communal d'Action Sociale, acteur majeur de la commune 6
Le budget communal pour 2025 8

DOSSIER
La rénovation du Centre culturel de Loctudy : le chantier démarre 10

ACTUALITÉS MUNICIPALES
Loctudy au fil des semaines 12

LOCTUDY ÉCO
Les nouveaux professionnels 14

ACTUALITÉS COMMUNAUTAIRES
Un office de tourisme mobile pour le Pays bigouden sud 16

HOMMAGE
Disparition de Louis Guiziou 17

MÉDIATHÈQUE
Une saison riche à la médiathèque Gustave Jourdren 18

MUSÉE DE LA CONSERVERIE
Présentation du projet « La classe, l'œuvre » 19

AGENDA DES ANIMATIONS
Quelques rendez-vous à ne pas manquer ! ... 20

HISTOIRE LOCALE
André Dauchez, un artiste à Loctudy 24

POINTS DE VUE 28

QUELQUES BRÈVES, ÉTAT CIVIL 29

Directeur de la publication : Serge GUILLOUX
Rédacteur en chef : François LE CORRE
Conception et mise en page : Yapluka (www.agence-yapluka.fr)
Impression : Imprimerie de l'Atlantique
ISSN 1283 5609.
Ont participé à ce numéro : les élus, les agents ainsi que les bénévoles suivants : Serge Chénédé, Patrick Boi, Jacques Guépin (histoire locale), Marie-Françoise Quillivic et Bernez Rouz.
© **Photos :** Mairie, CCPBS, SPL Pays Bigouden Sud, Megalis Bretagne, Cabinet BRA, Didier Lefevre, Patrick Théallet, HLPL, Comité des fêtes FAR, Route de l'Amitié, APLOC, Adobe Stock, Freepik.

Rejoignez-nous sur Facebook ou X pour des infos au quotidien.

Pour recevoir votre magazine municipal « l'estran an aod veo » : contactez-nous au 02 98 87 40 02 ou par mail : accueil@loctudy.fr

« An aod veo » en breton signifie la grève vivante

Chers Loctudistes, chers vacanciers et vacancières,

Nous voici arrivés à la saison des retrouvailles estivales. Il nous manquait tellement de plonger nos pieds dans le sable fin des petits coins de paradis que regorge notre belle commune. L'heure est aux couleurs de nos terrasses, notre marché, sans oublier la bonne mine de nos visages.

Que ce soit en campagne ou au bord de mer, l'heure est aux balades et au bien-être qui se trouvent ici, en Pays bigouden, et tout particulièrement à Loctudy.

Les associations loctudistes et les agents communaux se sont de nouveau mobilisés pour organiser un été dynamique. Je vous invite ainsi à rejoindre toujours plus nombreux les évènements festifs, à découvrir les expositions dont celle d'André Dauchez, et à profiter pleinement de vos vacances.

Je vous souhaite à toutes et à tous une bonne lecture de ce nouveau numéro de l'Estran et un bel été !

Kenavo !

Serge Guilloux
Maire de Loctudy

Loktudiz ker, vakañsourien ha vakañsourezed,

Deuet eo ar mare d'en em welet en-drot e-doug an hañv. Dioueriñ a raemp bale war an traezh fin el lec'hioù paradozel a zo stank er gomun. Hag e weler pep lec'h, livioù tal an tier, e-kreiz ar marc'had nes disoñjal liv rouz war bennoù an dud.

Pe vije war ar maez pe kostez an aod, brav eo deomp mont da bourmen ha bourrañ ouzh plijadurioù ar Vro Vigoudenn ha dreist holl eveljust e Loktudi.

Birvidik e vo ar gomun e-pad an hañv a drugarez d'ar c'hevedigezhioù ha da implijidi an ti-kêr. Aliañ a ran deoc'h profitañ eus ar gouelioù, dizoloiñ an diskouezadegoù e-giz hini al livour Andre Dauchez, ha tennañ milvad eus mare ho vakañsoù.

Ra vo plijadur ganeoc'h o lenn an niverenn-mañ eus Estran / An Aod vev, ha tremenit un hañvezh vrav e Loktudi.

Kenavo !

Serge Guilloux
Maer Loktudi

LE SERVICE ESPACES VERTS/PROPRETE
DES ACTEURS ENGAGES POUR UN CADRE DE VIE DURABLE

Le service Espaces Verts/Propreté joue un rôle essentiel dans l'aménagement, l'entretien et la valorisation du patrimoine végétal ainsi que dans la propreté de la commune. Alliant savoir-faire technique et engagement écologique, l'équipe œuvre au quotidien pour offrir aux habitants un cadre de vie agréable, respectueux de l'environnement et en constante évolution.

LA PROPRETE

Ce service est composé d'Antoine et d'Anthony, deux agents essentiels à la qualité de propreté de notre espace urbain. Leurs missions, souvent fastidieuses et parfois ingrates (en particulier quand il s'agit de ramasser les déjections canines), consistent à nettoyer les toilettes publiques, collecter les déchets (corbeilles, aires à containers, détritus divers, déchets d'échouage), effectuer le désherbage de voiries et l'aspiration des feuilles à l'automne ou encore le décapage au karcher de certains revêtements.

LES ESPACES VERTS

Passionnés, investis et motivés, les cinq jardiniers (Clément, Jacky, Jérôme, Steven et Sandrine partagent une même vision : celle d'un espace public vivant, esthétique et durable. Par leur travail, ils contribuent chaque jour à embellir notre cadre de vie et à préserver le patrimoine naturel pour demain.

En charge de près de 11 hectares d'espaces verts, ils assurent un entretien rigoureux et adapté selon les caractéristiques de chaque site : squares, parcs, terrains de sport, massifs fleuris, abords des bâtiments publics, église et chapelles, cimetière, écoles, voiries paysagères ou encore chemins piétonniers.

DES MISSIONS VARIEES ET COMPLEMENTAIRES

L'entretien courant : tontes, débroussaillage, tailles, élagage, désherbage manuel ou mécanique, entretien et paillage des massifs, arrosage, dans le respect des nouvelles pratiques écologiques.

La gestion raisonnée : les interventions sont désormais différenciées selon la nature des sites (zones naturelles, espaces de détente, lieux très fréquentés) et sont plus en phase avec les aspirations actuelles. Il s'agit également d'offrir à la biodiversité une bouffée d'air frais et de sensibiliser aux bienfaits d'une pelouse réinvestie par la faune et la flore. Les promeneurs ont pu observer ce printemps des panonceaux informant de ces nouvelles pratiques dans le verger du presbytère, aux abords de la chapelle St-Quido ou encore aux abords de l'étang de Pen-Ar- Vir.

La création paysagère : les agents conçoivent et réalisent eux-mêmes de nouveaux massifs introduisant des plantes adaptées (giratoires du Ster, d'Ezer et de Pen-Lann, traverse des écoliers) et créent les compositions du fleurissement estival et printanier.

La participation aux aménagements communaux : force de proposition, le service espaces verts intervient, dès la conception des projets d'aménagement, pour garantir une intégration paysagère cohérente et pérenne.

Les plantations d'arbres : dans une logique de transmission et de durabilité, les agents participent activement aux campagnes de plantation d'arbres, pensées pour les générations futures, le renforcement des trames vertes de la commune et la création d'îlots de fraicheur. En trois ans, plus de 50 beaux sujets ont été plantés dans les écoles, quartier de Corn Lan Ar Bleis, verger du Presbytère..., ainsi que 80 jeunes plants sur les talus de chemins creux.

UN ENGAGEMENT ÉCOLOGIQUE FORT

Résolument vertueuse, l'équipe n'utilise plus aucun produit phytosanitaire depuis plusieurs années, en accord avec les engagements de la commune en faveur d'un environnement plus sain. Labellisée « Zéro Phyto » depuis 2021, nous sommes engagés dans une gestion raisonnée, en adoptant des pratiques plus respectueuses de la biodiversité.

Les méthodes alternatives sont privilégiées : paillage, désherbage manuel, engazonnement des surfaces minérales du cimetière et de l'enclos paroissial, tonte mulching des grandes surfaces, récupération des eaux de pluie pour l'arrosage de nos fleurs, broyage autant que possible de nos déchets d'élagage.

La Commune a investi 28 000 € au printemps 2025, dans une nouvelle tondeuse « Ferris » permettant la gestion raisonnée sur les grandes surfaces des espaces verts.

DÉCISIONS DES CONSEILS MUNICIPAUX

Vous retrouverez l'intégralité des comptes-rendus des séances du Conseil municipal sur le site www.loctudy.fr à la rubrique « Affichage Légal ».

Séance du 28 février 2025

FINANCES

Débat d'orientations budgétaires pour 2025

Les élus ont tenu le débat d'orientations budgétaires pour l'année 2025 qui doit précéder le vote des budgets primitifs. Le Conseil municipal a donné acte à la municipalité de la présentation de ses orientations budgétaires (plus d'informations en pages 8 et 9 dans ce numéro de l'Estran).

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Vente de lots du lotissement de Ribadeo

En mai 2023, le Conseil municipal a adopté le projet d'aménagement du futur lotissement communal "Allée de Ribadéo" qui sera réalisé sur des terrains situés au lieu-dit Briemen. Le permis d'aménager du lotissement a été délivré le 5 septembre 2023 en vue de la réalisation de onze lots libres à la construction et d'un macro-lot. Le Conseil municipal décide de vendre les lots n°1, n°2, n°4 et n°8 aux candidats retenus, au prix de vente des lots soit 92€ HT le m². Pour rappel, les critères d'attribution des lots doivent permettre l'acquisition de la résidence principale pour des jeunes familles en primo-accession.

INTERCOMMUNALITÉ

Modification des statuts de la Communauté des communes du Pays bigouden sud (CCPBS) : compétence supplémentaire « création, gestion et extension des crématoriums »

La CCPBS souhaite répondre aux besoins croissants en matière de services funéraires avec la création d'un crématorium sur le secteur de Pont-l'Abbé. Depuis plusieurs années, le taux de crémation augmente significativement représentant désormais près de 47 % des choix funéraires au niveau national. Cet accroissement témoigne d'une évolution culturelle de nos citoyens et interroge l'offre de services funéraires et de crémation sur notre territoire. Face à ces évolutions et aux attentes croissantes des familles, l'accès à des services de crémation rapides et dignes est devenu une priorité. L'équipement existant le plus proche, à Quimper, n'a plus la capacité d'absorber les demandes en hausse, ni d'accueillir dans de bonnes conditions les cérémonies. Cela engendre des délais en matière d'attente et de traitement de défunts, difficilement compréhensibles par les familles.

Le projet de crématorium vise à :

- réduire les délais d'attente actuels pouvant aller jusqu'à 10 jours ;
- offrir un service de proximité, moderne et respectueux de l'environnement ;
- assurer une intégration harmonieuse dans le paysage local et architectural.

Afin de ne pas retarder la mise en œuvre de ce projet, la CCPBS doit prendre la compétence « Création, gestion et extension d'un crématorium » et modifier ses statuts. Les élus du Conseil municipal approuvent à l'unanimité cette décision.

Séance du 28 mars 2025

INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE

Motion relative à la protection des élus locaux dans l'exercice de leur fonction

Les élus du Conseil municipal ont adopté à l'unanimité cette motion de soutien. Les élus locaux constituent un maillon essentiel de l'action publique et ils doivent être protégés dans l'exercice de leurs fonctions. La législation de 2013 sur les conflits d'intérêts et son interprétation fluctuante par la jurisprudence, fait peser un climat d'incertitude qui entrave l'exercice serein des mandats, dès lors que des élus peuvent être condamnés pour des raisons de pure forme, sans rechercher si l'intérêt général ou le devoir de probité ont été lésés. Le Conseil municipal confie au Conseil départemental du Finistère, à l'Association des maires du Finistère et à l'Association des maires ruraux du Finistère, en lien avec les parlementaires du Finistère, le soin de transmettre cette motion avec celles des communes et des EPCI du Finistère, au Président du Sénat ainsi qu'à la Présidente de l'Assemblée nationale.

FINANCES

Vote des comptes administratifs 2024 et du budget primitif 2025

Les élus ont voté les comptes administratifs et l'affectation des résultats de l'exercice 2024. Concernant la fiscalité directe, pour la 14e année consécutive, les taux d'imposition pour 2025 restent inchangés : 12,90 % pour la taxe d'habitation, 30,99 % pour la taxe foncière sur les propriétés bâties et 38,03 % pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties. La majoration de la part communale de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires est maintenue à 30 %.

Le budget primitif pour l'année 2025 est adopté. Ce budget s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 10 241 840 €. Pour la partie fonctionnement, les dépenses et les recettes s'élèvent à 5 341 840 €. Pour la partie investissement, les dépenses et les recettes s'élèvent à 4 900 000 €.

Autorisation de programme et de crédits de paiement pour les travaux de rénovation et d'extension du Centre culturel

Les élus ont autorisé la création de programme de crédits de paiement pour les travaux de rénovation et d'extension du Centre culturel. Cette procédure constitue un aménagement du principe d'annualité et favorise la gestion pluriannuelle de certaines dépenses, notamment d'investissement. Cela permet de voir leur réalisation s'échelonner sur plusieurs exercices budgétaires, afin de ne pas faire supporter au budget de l'année l'intégralité d'une dépense pluriannuelle.

Subventions diverses

Plusieurs subventions ont été votées : 17 360 € pour la Caisse des écoles publiques (soit 112 € par élèves), 10 000 € pour le Centre communal d'action sociale (CCAS), et 2 474 € pour l'Association des ports de plaisance de Bretagne.

Séance du 25 avril 2025

FINANCES

Subventions aux associations

Il est attribué plusieurs subventions, pour un montant total de 78 861 €, aux associations et organismes désignés pour l'année 2025. Une subvention de 63 € par enfant bénéficiant de séjour en colonie de vacances, en classe de neige ou de mer, a été votée.

Tarifs de la restauration scolaire et de garderie

Les tarifs de la cantine scolaire et de la garderie pour les écoles publiques sont maintenus : 3,50 € pour les enfants (6 € pour les adultes).

Participation forfaitaire de la commune aux frais de fonctionnement de l'école St Tudy

L'établissement privé d'enseignement de l'école Saint-Tudy a un contrat d'association à l'enseignement public avec l'Etat conformément à l'article L 442-5 du Code de l'Education. La Commune de Loctudy doit alors prendre en charge les dépenses de fonctionnement des classes sous contrat dans les mêmes conditions que celles des classes correspondantes dans l'enseignement public. La ville de Loctudy participe aux dépenses de fonctionnement à hauteur d'un forfait par élève, calculé, selon la loi, sur la base du coût d'un élève de l'enseignement public. Pour l'année scolaire 2024/2025, le montant obtenu par élève est de 1 323 €. La participation de la Commune pour 2025 est donc fixée à 42 336 € pour les 32 élèves inscrits à la rentrée scolaire 2024/2025.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Signature d'une convention avec l'Etat relative à l'installation et au raccordement d'une sirène au système d'alerte et d'information des populations (SAIP)

Depuis 2022, la Commune de Loctudy travaille avec les services de la préfecture à l'installation d'une sirène d'alerte et d'information des populations (SAIP). La ville dispose déjà d'une sirène lui appartenant et installée sur le toit de la mairie. Elle nécessite toutefois le remplacement de la carte électronique pour être remise en service. Néanmoins, cette sirène ne couvre pas l'ensemble du territoire qui pourrait être impacté par le risque de submersion marine notamment. Aussi, il est proposé d'installer une deuxième sirène sur le toit de l'école de Larvor. Cette dernière serait propriété de l'Etat et permettrait, en complément de la sirène installée sur la mairie, de couvrir une grande partie du territoire. Pour l'installation et le raccordement de cette sirène, les élus du Conseil municipal autorise la signature d'une convention établie avec l'Etat. Celui-ci finance le coût des opérations d'installation, l'achat du matériel, le coût de la maintenance et du remplacement de la sirène. La Commune prend à sa charge le coût de la fourniture en énergie des installations.

L'ACTUALITÉ DU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS (CME)

Les quinze jeunes élus du CME, scolarisés en CM1 ou CM2 dans les trois écoles de la commune, se sont réunis en séance plénière, le samedi 15 mars dernier autour de la première adjointe au maire, Maryse Bernicot, ainsi que de nombreux élus. Ils ont validé un certain nombre de projets relatifs à la solidarité, au cadre de vie, à l'environnement et aux animations.

Visite du port de plaisance avec la participation de l'APLOC (Association des Plaisanciers de Loctudy)

Voici les actions et activités prévues pour 2025 : visites des écoliers des classes de CM1 et CM2 de la commune de la base navale de Brest, qui a eu lieu le 18 juin dernier. Ils ont également visité le port de plaisance avec la participation de l'APLOC. Une visite de la ferme maraichère de Keraugant est également prévue. Pour l'axe social, il est aussi programmé une réalisation de potager à la maison de retraite de Pen Allé lors d'un travail en commun avec certains résidents. Les installations d'une table de ping-pong en extérieur, de poubelles ludiques dans les écoles et de bacs de plage, où pourront être déposés des jeux dont on n'a plus l'usage, ont également été validées.

QUELS SONT LES BESOINS EN ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES À LOCTUDY ? UN QUESTIONNAIRE EST LANCÉ

Début décembre 2024, le Conseil municipal de Loctudy validait l'adhésion de la commune à l'Association Nationale Des Elus en charge du Sport (ANDES), dont l'objectif est d'aider et de promouvoir les échanges entre communes dans un souci de bonne gestion et de partage des expériences en matière d'investissement et de fonctionnement.

Cette vision nationale se complète nécessairement d'un diagnostic local sur les pratiques en activités physiques et sportives. Les enjeux identifiés pour la commune sont de répondre aux besoins éducatifs et culturels de la population mais aussi d'agir concrètement pour la santé et la qualité de vie, tout en anticipant l'évolution et le financement des infrastructures au service de ces activités.

Depuis début février 2025, plusieurs entretiens (16) ont eu lieu avec les responsables d'associations et autres structures indépendantes développant une activité physique sur la commune, pour partager la méthode de travail sur le diagnostic communal en cours et recueillir les avis et besoins sur le long terme.

La prochaine étape vise à recueillir les habitudes et pratiques de la population, sollicitée via un questionnaire anonyme à remplir en ligne jusqu'à la fin août 2025, ou en version papier à remplir directement en mairie de Loctudy (plusieurs permanences de 9h à 12h : 29 juillet et 12 août). L'objectif est de présenter les niveaux de participation lors de la fête du sport fin juin 2025 et les premières conclusions lors du forum des associations à la rentrée de septembre 2025.

Merci à tous de contribuer activement à la réussite de cette enquête !

Ce formulaire est accessible depuis le site internet de la commune : *https://www.loctudy.fr/actualite/enquete-sur-les-pratiques-et-besoins-en-activites-physiques-et-sportives/*
Ou en scannant le QR code ci-contre.

UNE APPLICATION MOBILE DÉVELOPPÉE POUR LOCTUDY

Une nouvelle application est proposée par la Commune permettant de mieux informer les habitants et de les alerter en cas de risque majeur.

Les usagers de la ville peuvent choisir leurs paramètres pour recevoir les notifications de leur choix, concernant les événements, les travaux, les actualités de la commune. Un onglet famille est directement en lien avec le monde de la petite enfance ou les établissements scolaires.

Chaque citoyen peut également s'impliquer et participer à l'actualisation permanente de l'application, en signalant un problème concernant un souci de voirie, une rupture de canalisation ou un accident de circulation par exemple.

Développé par la société Neocity, l'accès à cette application est des plus simples. « Commune de Loctudy » est d'ores et déjà disponible pour tous les smartphones et permet l'accès direct aux services municipaux.

l'App Store
Google Play

LA FIBRE OPTIQUE À LOCTUDY L'ÉTAT D'AVANCEMENT

Mégalis BRETAGNE
Syndicat mixte de coopération territoriale

Les travaux de déploiement de la fibre optique sont en cours dans les secteurs de la commune qui ne sont pas encore raccordés. Afin de connaitre l'année de fin de travaux de fibre optique dans votre zone, Mégalis Bretagne met à votre disposition une cartographie interactive sur le site https://www.megalis.bretagne.bzh/bretagne-tres-haut-debit-mon-eligibilite-a-la-fibre-optique-suivre-lavancee-des-travaux Les données ont été fournies par le groupement Axione / Bouygues Énergies et Services, titulaire du marché.

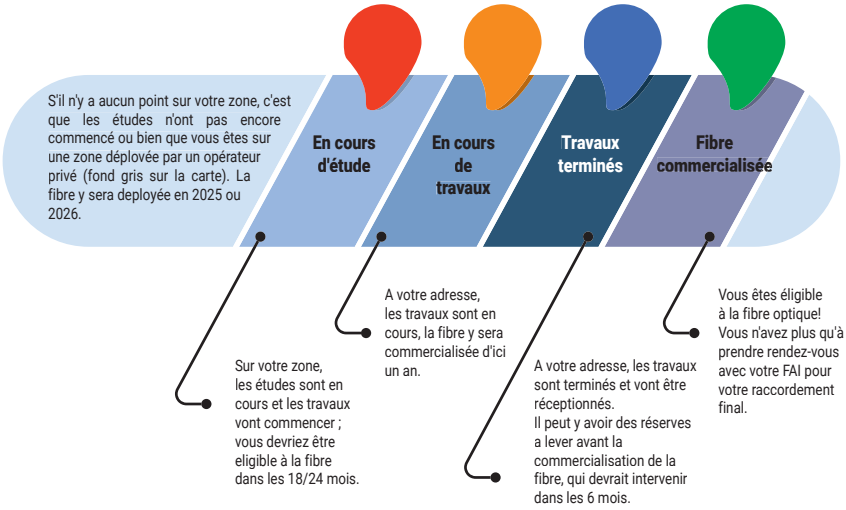

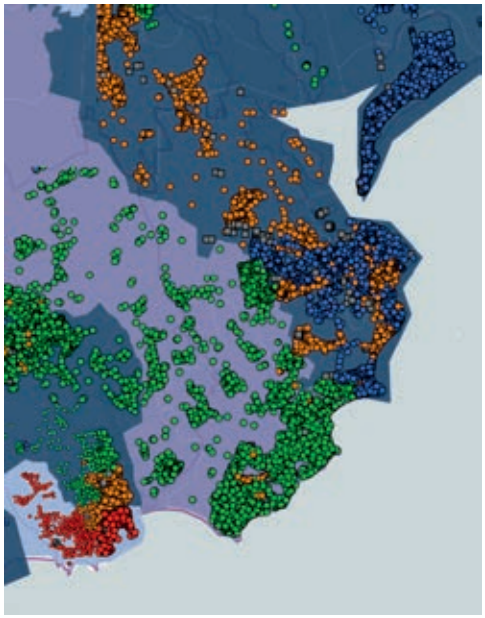

ATTENTION AUX DÉMARCHAGES ABUSIFS !

Nos conseils :

- Chacun est libre de s'abonner auprès de l'opérateur de son choix.
- La mairie n'est pas impliquée dans ces démarches et ne cautionne aucun opérateur.
- En cas de doute ou de sollicitation suspecte, il est recommandé de contacter directement son opérateur.
- Aucune obligation n'est faite de changer d'opérateur ou de contractualiser avec un commercial pour bénéficier de la fibre.
- Ne pas céder à l'insistance de certains professionnels qui souhaiteraient exécuter immédiatement la prestation.
- N'hésitez pas à demander la carte professionnelle.

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE, ACTEUR MAJEUR DE LA COMMUNE

Le Centre Communal d'Action Sociale – CCAS – anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune, en liaison étroite avec les institutions publiques et privées.

Administré par un conseil d'administration, le CCAS est un établissement public administratif doté d'une personnalité juridique de droit public et ainsi un budget propre. Le conseil d'administration, présidé par le Maire, est composé à parité d'élus municipaux et de personnes nommées par le Maire « participant à des actions d'animation, de prévention et de développement social dans la commune ». Le conseil de Loctudy est composé de 13 membres tenus à une stricte confidentialité.

QUELLES SONT SES MISSIONS ?

Le CCAS exerce une multitude de missions, définies par le Code de l'Action Sociale et des Familles, obligatoires mais également facultatives. C'est essentiellement dans le cadre de cette mission élargie que s'exprime la politique sociale du CCAS et que se dessinent ses priorités d'action :

- Lutter contre l'exclusion et soutenir les plus fragiles ;
- Veiller à l'accessibilité des aides sociales ;
- Apporter un soutien et un accompagnement aux personnes handicapées et aux personnes âgées.

Le CCAS est un service d'accueil, d'écoute et d'orientation. Il peut aider dans le cadre de certaines aides légales, sociales et de solidarité.

Dans le cadre de l'aide sociale légale, le CCAS :

- Informe, conseille et oriente les personnes éligibles aux aides ;
- Instruit les dossiers avec les demandeurs et les transmet aux organismes compétents ;
- Domicilie les demandeurs sans domicile stable ayant un lien avec la commune afin qu'ils puissent percevoir leurs droits ;
- Analyse les besoins sociaux de la population pour mieux adapter les politiques publiques et sociales de la commune ;
- Recueille, avec l'accord des personnes, des éléments relatifs à l'identité, le domicile et la situation des personnes âgées et des personnes handicapées qui en font la demande, dans le registre des personnes vulnérables.

Dans le cadre des aides et des actions sociales facultatives, au titre des actions de solidarité, le CCAS peut mettre en place des prestations pour les personnes en situation de fragilité financière, comme des aides financières ponctuelles non remboursables (secours d'urgence, prise en charge de factures, …) ou encore l'aide alimentaire.

Ces aides sont temporaires, et leur attribution a pour but de **soutenir les bénéficiaires dans leur démarche de progression vers une situation meilleure.** Toutes les demandes sont étudiées mais toutes ne sont pas acceptées.

Le CCAS soutient également les associations œuvrant dans les domaines sociaux, médico-sociaux, caritatifs, éducatifs, solidaires et humanitaires, à travers l'octroi de subventions.

LE TRAVAIL EN RÉSEAU

Le CCAS est le moyen privilégié par lequel la solidarité publique, nationale et locale peut réellement s'exercer de façon pérenne.

Les actions du CCAS répondent également aux orientations thématiques et transversales de la Convention Territoriale Globale (CTG), socle de contractualisation entre la CAF, la CCPBS et les douze communes du Pays Bigouden Sud, dont l'ambition générale est de poursuivre la dynamique de structuration de l'action sociale communautaire et la mise en œuvre de réponses de proximité, adaptées aux besoins de tous les habitants, à travers le renforcement des collaborations actives entre les acteurs locaux. Cela passe notamment par :

- La coéducation et l'accompagnement à la parentalité : développement et adaptation de l'offre éducative aux besoins des familles : fluidifier les parcours éducatifs, prévention, mise en place d'un contrat local d'accompagnement à la scolarité ;
- L'accompagnement des parcours liés à l'insertion : faciliter les parcours des publics en insertion sociale et professionnelle en structurant le réseau des CCAS et en renforçant l'offre de logements d'urgences sur le territoire ;
- L'accès aux droits et aux services pour tous : développer et qualifier les fonctions d'accueil, d'information, d'orientation et d'accompagnement des différents publics, renforcer les outils de mobilité afin de rendre les services plus accessibles ;
- L'animation de la vie sociale : structurer et renforcer l'action d'animation de la vie sociale, accompagner et mobiliser les habitants, pérenniser et conforter l'engagement citoyen.

LES TEMPS FORTS À VENIR

Lundi 20 octobre (l'après-midi) : « Les séniors et la mobilité », atelier de sensibilisation à la sécurité routière s'adressant aux séniors.

L'objectif de cet atelier est de permettre aux séniors d'évoquer, en toute sécurité, le plus grand nombre de situations possibles en abordant les notions de limites physiologiques

(la vue, l'ouïe, les médicaments, la somnolence et la fatigue) et de prodiguer des conseils pour appréhender la route lorsque l'on est sénior : en voiture ou à pied.

Les places sont limitées, pensez à vous inscrire au 02.98.87.40.02 avant le 15 octobre 2025.

Samedi 25 Octobre : « Repas des Aînés »

Le traditionnel « Repas des Aînés » est ouvert, cette année, aux séniors de **75 ans et plus.** L'inscription est obligatoire. Les personnes de **80 ans et plus ne pouvant pas se déplacer** pour profiter de ce moment convivial, devront s'inscrire pour se voir offrir un colis de gourmandises de fin d'année à domicile. **Les inscriptions (repas et colis de fin d'année) seront ouvertes du 25 août au 30 septembre. Il est important de noter que l'inscription au repas vous engage à être présent : aucun colis ne sera offert en compensation d'absence.**

Le **don** au
centre communal d'action sociale

la **solidarité locale** en action...

Du vendredi 28 au dimanche 30 novembre : « Collecte nationale de la Banque Alimentaire »
Le CCAS de Loctudy est partenaire de la Banque Alimentaire du Finistère dans le cadre de l'aide alimentaire au bénéfice des foyers en difficulté de la commune. Les produits distribués viennent en grande partie de la Banque Alimentaire de Quimper. Tous les ans, le dernier week-end de novembre, la Banque Alimentaire organise sa collecte nationale.

A Loctudy, les bénévoles du CCAS profitent de ce week-end de solidarité pour faire appel à la générosité du grand public. **Tous les produits collectés au Carrefour Market de Loctudy seront distribués aux bénéficiaires de la commune tout au long de l'année.**

SOUTENEZ LES ACTIONS DU CCAS !

Agissez concrètement pour les publics fragiles ou en difficulté, au plus près de vous : faites un don à votre centre communal d'action sociale !
En tant qu'« organisme d'intérêt général ayant un caractère […] social », le CCAS peut bénéficier de dons en contrepartie desquels vous bénéficiez de déductions fiscales.
Le don d'un particulier ouvre ainsi droit à une réduction d'impôt de 66% de son montant, dans une limite globale de 20% du revenu imposable.
En tant que mécénat social, les dons effectués au CCAS, en espèces ou en nature, sont déductibles des impôts sur les bénéfices des sociétés, à hauteur de 60% du montant des versements.
Un tronc et un bulletin de don sont à disposition de votre générosité à l'accueil de la Mairie.

BULLETIN DE DON

OUI
je **soutiens**
les actions de mon
centre communal d'action sociale

par un don de :

❑ 10 € ❑ 20 € ❑ 30 € ❑ 40 € ❑ 50 €

❑ 100 € ❑ autre montant : ..... €

Je règle le montant de mon don par chèque à l'ordre du Trésor public à adresser au CCAS de ma commune ou à défaut à la Mairie pour le CCAS.

Mes coordonnées :

❑ M ❑ Mme ❑ Mlle

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

.....

.....

Code Postal : .....

Ville : .....

Fait le : ___ ___ ___

Signature :

Un reçu fiscal me sera envoyé.

Pour tout contact :
Tél. : 02.98.87.40.02
Mail. : ccas@loctudy.fr

PEUT-ETRE L'AVEZ-VOUS VU DANS LES SALLES CE PRINTEMPS ?

« **Les Esprits Libres** » c'est l'histoire d'une folle aventure où patients atteints de la maladie d'Alzheimer et soignants se rejoignent pour vivre une expérience thérapeutique unique faite de théâtre, de musique et de poésie. Dans cette grande maison ouverte, l'accompagnement prend une tout autre forme : plus de blouse blanche et de longs couloirs mais des Esprits Libres bien vivants.

Ce film est réalisé par Bertrand Hagenmüller et a été tourné en 2022 à Loctudy, entre le Manoir de Kerpaul et le Centre culturel. Vous pouvez regarder la bande-annonce du film en scannant le QR code ci-contre.

Une projection en présence du réalisateur sera organisée à Loctudy. Restez informés !

LE BUDGET COMMUNAL POUR 2025

Dans un contexte financier de plus en plus contraint, la poursuite d'une politique budgétaire responsable, notamment la maîtrise des charges de fonctionnement, trouve toute sa légitimité, quand elle a pour finalité de maintenir un niveau d'investissements sur la commune, sans alourdir excessivement la charge de la dette et sans augmenter la pression fiscale. Le Conseil municipal a décidé de maintenir pour 2025 les taux d'imposition des années précédentes.

CE BUDGET DEVRA TRADUIRE LES ORIENTATIONS SUIVANTES :

- La poursuite de la maîtrise des dépenses de fonctionnement par un contrôle de gestion et en responsabilisant les agents communaux pour limiter au maximum les nouvelles dépenses.
- Une volonté de maintien et d'amélioration des services à la population notamment en poursuivant leurs mutualisations avec les communes voisines.
- Le maintien des taux de fiscalité.
- L'affirmation de soutien de l'économie locale et de l'emploi par le maintien et le renouvellement des équipements publics, leur entretien ou réaménagement.
- La poursuite d'une politique de logement, particulièrement à destination des jeunes ménages, par l'utilisation des nouvelles ressources fiscales provenant de la majoration de la Taxe d'habitation sur les résidences secondaires.
- Continuer à améliorer la performance énergétique des bâtiments publics.
- Une vigilance sur l'endettement.

BIEN COMPRENDRE LES DÉPENSES :

Même si le diagnostic de poursuite de la désinflation semble faire consensus pour 2025 et sur les prochaines années (1.6 % en moyenne en 2025 contre 2.4% en 2024– source Banque de France), il convient de continuer à faire preuve de prudence pour la constitution des données des dépenses de fonctionnement car les prix ne baisseront pas, sans retour en arrière en vue, mais connaitront simplement une hausse moins forte.

Dans ce contexte défavorable, avec une croissance qui devrait marquer le pas en 2025, la commune doit continuer à maitriser ses charges afin de conserver un niveau d'autofinancement suffisant. Ainsi, les services ont été appelés à construire leurs hypothèses de fonctionnement sur une maîtrise de leurs dépenses. Cette rigueur, indispensable dans le contexte d'incertitude sur le plan politique et fiscal, implique de trouver des économies et s'inscrit dans une démarche nationale de contrainte sur les dépenses et les recettes publiques.

Dans la continuité de cette politique de gestion rigoureuse, **les dépenses de fonctionnement sont estimées à environ 4,23 millions d'euros.**

BIEN COMPRENDRE LES RECETTES :

Les recettes de fonctionnement reposent essentiellement sur les recettes fiscales pour 68% du total des recettes, les autres recettes provenant du produit des services, des dotations et participations et des atténuations de charges. **Pour 2025, ces recettes sont estimées à environ 5.27 millions d'euros.** En 2025, la commune a maintenu ses taux de fiscalité !

BIEN COMPRENDRE LA DETTE :

L'encours de la dette se porte à la hauteur de 2 857 143€ fin 2024 et **représente par habitant un montant (équivalent à la moyenne des communes de la même strate) de 694€/habitant.** La capacité de désendettement, c'est à dire le nombre théorique d'années d'épargne brute nécessaire au remboursement de la dette, se réduit à 2.11 années et reste dans une zone de désendettement saine (- de 7 ans).

QUELLES SONT LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES DES DÉPENSES D'ÉQUIPEMENTS POUR 2025 ?

En ajoutant le report des engagements 2024 restant à réaliser estimés à 795 694 € et les projets nouveaux pour l'exercice 2025 identifiés ci-dessous, le montant prévisionnel total des dépenses d'équipements est estimé en 2025 à environ 4,5 millions €.

Des opérations majeures marqueront l'année 2025 :

- Les premiers travaux de rénovation et d'extension du Centre culturel qui ont débuté au mois de juin 2025 ;
- L'aménagement intérieur de l'école de Larvor ;
- La réfection de la rue de Penhador (effacement des réseaux et réfection de la voirie) ;
- L'effacement des réseaux dans le chemin de Kérandro, dans les rues de Kerlannick, Hent Glaz et Kervéréguen ;
- Le réaménagement de l'accueil de la mairie ;
- La poursuite de la procédure de l'aménagement de l'Îlot-Codec au centre-bourg.

Pour consulter en détail le budget 2025 de la Commune de Loctudy : https://www.loctudy.fr/debat-dorientations-budgetaires-2025/

LES DEPENSES DE LA COMMUNE POUR 100 €

(BUDGET PRIMITIF 2025)

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

45,26 €

SPORT ET CULTURE

15,11 €

ENFANCE, JEUNESSE, FAMILLE ET SOCIAL

1,82 €

ENSEIGNEMENT ET SERVICES ANNEXES

13,76 €

SÉCURITÉ ET SALUBRITÉ PUBLIQUE

5,86 €

AMÉNAGEMENT ET CADRE DE VIE

9,68 €

ENVIRONNEMENT ET VOIRIE

8,51 €

LES RECETTES DE LA COMMUNE POUR 100 €

(BUDGET PRIMITIF 2025)

IMPÔTS DES MÉNAGES

69,64 €

PRODUIT DES SERVICES

5,70 €

REVENUS IMMOBILIERS

1,62 €

DOTATIONS ET PARTICIPATIONS

20,19 €

AUTRES DROITS ET TAXES

2,85 €

DOSSIER

LA RENOVATION DU CENTRE CULTUREL DE LOCTUDY LE CHANTIER DEMARRE

Construit entre 1988 et 1990, le Centre culturel de Loctudy avait grand besoin d'une métamorphose pour répondre aux nécessités actuelles de la vie culturelle et de la vie associative. Les travaux de rénovation ont débuté le 26 juin 2025 pour une livraison attendue en novembre 2026.

L'objectif du projet de rénovation du Centre culturel est de répondre aux attentes des Loctudistes, en matière de programmation culturelle, d'en faire un lieu de vie inter-générationnel et de permettre aux très nombreuses associations loctudistes de programmer et d'effectuer leurs activités dans les meilleures conditions possibles.

Afin de définir les contours du projet et élaborer le cahier des charges, Johan Verdier, directeur des affaires culturelles, et Maryse Bernicot, adjointe à la culture, ont mené une démarche de « benchmarking » (analyse comparative) en se rendant dans différents centres culturels du Finistère : l'Archipel à Fouesnant, le Triskell à Pont l'Abbé, l'Arthemuse à Briec, Cap Caval à Penmarc'h, pour définir précisément le besoin, en s'appuyant sur l'expertise des directeurs de centres culturels, des régisseurs et des techniciens.

Deux réunions publiques de concertation ont été réalisées entre les associations et le cabinet d'architecte, les responsables des affaires culturelles et des services techniques ainsi que les élus référents, leurs remarques ont été prises en compte par le cabinet d'architecture.

Après le constat du bon état général de l'édifice, le cabinet d'architecture BRA, retenu par la Commune de Loctudy, a proposé un projet de préservation, et de valorisation du bâti préexistant, des extensions au nord par une salle multi-activités (Esquisse du projet architectural sur la photo 1). Une réserve et des loges seront également aménagées dans le prolongement du bâtiment.

Un réaménagement total du hall d'entrée sera réalisé, en proposant un éclairage par un lanterneau circulaire plus accessible et convivial avec une borne circulaire d'accueil, créant également une spatialité d'accueil. (Esquisse du projet architectural sur la photo 2).

La grande salle sera totalement réaménagée et équipée de gradins mobiles automatisés. Le choix du prestataire MASTER Industrie a été fait au regard de la technicité demandée et de l'usage attendu des gradins. (Esquisse du projet architectural sur la photo 3).

Le choix de la rénovation est également économique, la rénovation et adjonction d'extensions étant moins onéreuse que la construction d'un bâtiment neuf.

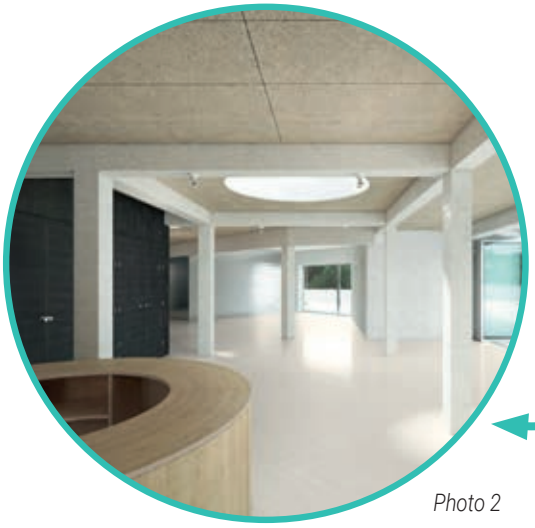

Photo 2

Une vingtaine d'associations étaient présentes aux réunions de présentation de l'esquisse de rénovation du Centre culturel en 2024.

Photo 1

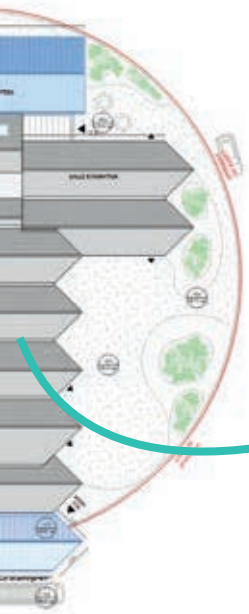

Photo 3

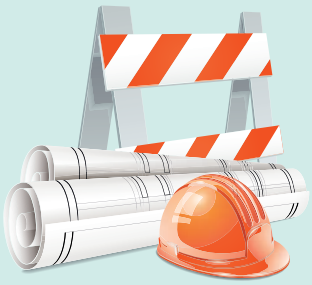

LISTE DES ENTREPRISES INTERVENANTES DANS LE PROJET :

- **Pour le lot n°1 « Démolition, gros-œuvre, désamiantage » :** entreprise SAR avec les PSE 1 et 2 pour un montant de 525 916,51 € HT ;
- **Pour le lot n°2 « Charpente bois, murs à ossature bois » :** entreprise Sebacco pour un montant de 91 000 € ;
- **Pour le lot n°3 « Couverture métallique, étanchéité » :** entreprise SMAC pour un montant de 125 000 € ;
- **Pour le lot n°4 « Menuiseries extérieures aluminium » :** entreprise ARNOLD MENUISERIE pour un montant de 88 231,89 € ;
- **Pour le lot n°5 « Cloisons, doublage, faux plafonds » :** entreprise ATLANTIC BATIMENT pour un montant de 402 000 € ;
- **Pour le lot n°6 « Menuiseries bois, agencement » :** entreprise LAUTRIDOU pour un montant de 107 824 € ;
- **Pour le lot n°7 « Revêtements de sols, faïences » :** entreprise LEFEBVRE FACADE pour un montant de 40 000 € ;
- **Pour le lot n°8 « Peinture » :** entreprise LEFEBVRE FACADE pour un montant de 20 000 € ;
- **Pour le lot n°9 « Courant fort » :** entreprise LAUTECH pour un montant de 154 000 € ;
- **Pour le lot n°10 « Plomberie, chauffage, ventilation » :** entreprise PROTHERMIC pour un montant de 319 000 € ;
- **Pour le lot n°12 « Gradins mobiles » :** entreprise MASTER INDUSTRIE pour un montant de 162 000€ HT (ainsi que la maintenance à 2400 € HT/an pour une durée de 4 ans) ;
- **Pour le lot n°13 « Scénographie » :** entreprise AUDIOLITE pour un montant de 29 000 € ;
- **Pour le lot n° 14 « Rideaux » :** entreprise EOLE pour un montant de 6 580 €.

Soit un montant total de travaux de 2 070 552,40€ HT.

Mardi 1er avril 2025

Signature d'une convention de partenariat qui formalise les liens entre le manoir de Kerazan et la commune de Loctudy

Coline Lorang, administrateur du manoir de Kerazan, et Maryse Bernicot, 1ère adjointe au maire de Loctudy, ont signé au musée de la conserverie, un accord-cadre de partenariat entre l'Institut de France et le Pôle Vie Locale de Loctudy. Notre commune abrite deux édifices patrimoniaux, et, au musée de la conserverie comme au manoir de Kerazan, ce sont des équipes réduites qui animent les deux musées. La mutualisation des moyens et des compétences témoigne du dynamisme culturel et de la capacité à travailler en équipe pour le bien de la commune. *« Cette convention vient formaliser le travail fait depuis 2023. Dans beaucoup de domaines, nous avons décidé de travailler de concert. Je pense notamment aux Journées du patrimoine ou à la Nuit des musées. Cela montre la volonté que nous avons de travailler ensemble »* précise Maryse Bernicot.

LOCTUDY
AU FIL DES SEMAINES

Quelques évènements ont ponctué l'actualité loctudiste de ces derniers mois...

Dimanche 20 avril 2025

Salon du disque & de la BD et chasse aux œufs à Kerandouret

La saison des animations du Comité des Fêtes FAR a commencé avec la chasse aux œufs de Pâques pour les enfants. Cette année, elle n'a pas eu lieu au centre-bourg, mais sur le terrain de sport de Kerandouret. Comme les années passées, des petits galets ont été disséminés sur le terrain et aux alentours avec, en échange, le droit d'être récompensés de gourmandises par les bénévoles du FAR. En parallèle, le salon du disque et de la BD, organisé depuis quatre ans par le Comité des Fêtes s'est ouvert au livre pour cette édition. Cette manifestation a eu lieu dans la grande salle du complexe sportif où une trentaine d'exposants, professionnels et particuliers, étaient rassemblés. À côté des livres, disques et BD étaient présents également des livres sculptés de Richard Guéguen. Son exposition « Levraoueg a-galon » de vingt œuvres sculptées dans le bois, rend hommage à 70 auteurs qui ont accompagné sa vie de lecteur.

Mai 2025

1er Salon des métiers d'art au manoir de Kerazan

Le manoir de Kerazan a accueilli pour la première fois un salon des métiers d'art, intitulé « De Venise à Kerazan, splendeur des perles de verre ». Cet évènement est à l'initiative d'un partenariat entre l'Institut de France, l'association des Amis de Kerazan et l'association des perliers de France (APAF). *« La perle de verre est un art ancestral mis en valeur à Murano (Venise) et reconnu en 1921 au patrimoine universel de l'Unesco »* a présenté Pascal Guégan, artisan verrier à Locoal-Mendon et président de l'APAF. La biennale de la perle de verre s'est déroulée en présence d'Astrid Riedel, artiste sud-africaine de renommée internationale et invitée d'honneur du Salon. Pendant plusieurs jours, les visiteurs ont pu ainsi découvrir un univers passionnant des métiers des artisans d'art.

Jeudi 8 mai 2025

Commémoration de la victoire du 8 mai 1945

La population s'est rassemblée pour une cérémonie pleine de solennité, pour commémorer la victoire du 8 Mai 1945. Entourée de nombreuses personnalités civiles et militaires, d'associations d'anciens combattants et des élus du Conseil municipal des enfants, Maryse Bernicot, 1ère adjointe au maire, a lu le message officiel du ministre des Armées, Sébastien Lecornu, et de Patricia Mirallès, secrétaire d'État chargée des Anciens combattants et de la Mémoire : *« Alors que le cycle des commémorations du 80e anniversaire de la Libération se termine, dans un monde où les menaces se multiplient, où des menaces anciennes planent à nouveau sur le pays. Alors que les rapports de force internationaux se reconfigurent, souvenons-nous des sacrifices qu'une génération entière de Françaises et de Français a acceptés pour libérer le pays, pour le reconstruire et pour nous donner les moyens de notre souveraineté. »*

Dimanche 11 mai 2025

Concours de galoche du pardon de St-Tudy

Les pratiquants de la Galoche Bigoudène étaient réunis, le dimanche 11 mai, sur le terrain du galochodrome de Loctudy, pour participer au traditionnel concours de galoche organisé à l'occasion du pardon de Saint-Tudy. Kevin Fernandez, jeune licencié de 13 ans de la Galoche Loctudiste, était présent et a atteint les demi-finales avec Philippe Le Brun. Dans le concours complémentaire, Antoine Le Gall et Louis Bernard l'ont emporté devant les frères Jean-René et Christian Le Quéau. Dans le concours principal, Guy Cariou, ancien président du club, associé à Cyril Blouet, ont gagné devant Steven Quiniou et Philippe Stephan. Les trophées offerts par la Ville de Loctudy ont été remis aux finalistes par l'adjoint au maire François Le Corre et le conseiller délégué Bertrand Massonneau.

Mardi 13 mai 2025

Cérémonie de parrainage de la vedette Elorn avec la commune de Loctudy

La réception officielle, célébrant le parrainage de la ville de Loctudy d'un navire de la Marine Nationale, a eu lieu le mardi 13 mai dernier. C'est une vedette côtière de surveillance de la gendarmerie maritime, L'Elorn, qui a été choisie comme filleule. Serge Guilloux, maire de Loctudy, et le major Erwan Perrot, commandant de la vedette Elorn, ont signé, à la mairie, la charte de parrainage, officialisant ainsi les liens entre la commune et le bâtiment.
L'Elorn est un navire de 20 m et de 40 tonnes basé à Concarneau. La vedette fait régulièrement escale à Loctudy, notamment à l'occasion des commémorations et des fêtes où le public est invité à bord pour une visite et pour échanger avec l'équipage sur les missions d'une vedette côtière. *« Il est de tradition que l'unité parrainée participe au renforcement des liens avec sa ville marraine. La mer est notre dénominateur commun, une sorte d'ADN qui nous lie naturellement. En nous choisissant comme filleul, c'est un signe fort de votre volonté de rapprochement entre citoyens et gendarmes avec la mer en trait d'union »* a souligné le major Erwan Perrot. Celui-ci a également rappelé les liens étroits unissant la Marine nationale et la Gendarmerie maritime, un corps créé en 1790.

Dimanche 18 mai 2025

Départ de la communauté des frères de Saint-Gabriel

Un hommage aux frères de Saint-Gabriel, qui fêtent cette année le 130e anniversaire de leur arrivée à Pont-l'Abbé, a été rendu lors du pardon de Saint-Tudy. La première école de la communauté des frères de Saint-Gabriel a ouvert ses portes en 1894 à Pont-l'Abbé avec quatre frères, puis, face à l'affluence des élèves, l'école-pensionnat Saint-Gabriel viendra s'établir là où est aujourd'hui, l'ensemble scolaire Saint-Gabriel. En 130 ans, plusieurs générations de frères s'y sont succédés.

En 1982, la congrégation avait construit une maison rue Docteur-Le Normant à Loctudy, en entrée de ville, pour accueillir les frères de Pont-l'Abbé ou d'autres origines arrivant à la retraite. Cependant, cette communauté s'est réduite et la maison de retraite des frères de Saint-Gabriel a fermé ses portes à la fin du mois de juin dernier pour s'installer à Nantes.

LES NOUVEAUX PROFESSIONNELS

Patrick Deletre, Atelier Ker Glaz

Un nouveau mareyeur s'est installé au port de Loctudy. Après plus de trente ans dans une société de mareyage à Lorient, Patrick Delètre a créé l'Atelier Ker Glaz, de sa traduction en langue bretonne « Maison Bleue », avec l'intention de passer la main dans quelques années à sa fille Anne Claire. « *Notre localisation au sein de la ville portuaire de Loctudy est un choix privilégié afin d'être en parfaite cohérence avec notre identité et nos méthodes de travail. La société, créée en novembre 2024, est spécialisée dans l'expédition de poissons fins et de haute qualité chez les restaurateurs et les poissonniers* » souligne Patrick. Sous labellisation Bretagne Breizh Mer, c'est une garantie d'une débarque dans les ports bretons. Il favorise les achats sous le label Pavillon de France qui assurent une pêche française par des navires français. Actuellement, trois salariés locaux sont embauchés et d'autres prévus d'ici la fin d'année.

Pratique : Tél : 02 98 80 87 20 ; Site internet : ker-glaz.com

Erwann Goudard, Breizh foret

L'entreprise d'Erwann Goudard est installée dans la zone d'activité de Hent Croas depuis septembre 2024. Après la création de Breizh forêt en 2016, implantée chemin de Trévannec à Pont-l'Abbé, Erwann était à la recherche d'un lieu en capacité d'accueillir un volume croissant de bois et du matériel. Une facilité également pour les rendez-vous avec la clientèle. « *C'est une aubaine d'avoir trouvé ce lieu à Loctudy. Nous vendons des bûches de bois coupées et fendues de 1 m à 33 cm aux particuliers et professionnels. J'interviens chez les particuliers dans le Finistère-sud pour l'élagage et l'abattage* » précise Erwann. Avec son employé, il assure les travaux d'exploitation forestière sur toute la Bretagne pour le privé ou les collectivités locales et territoriales. Erwann envisagera un deuxième emploi selon l'amplitude du travail.

Pratique : Breizh forêt, 7 ZA de Hent Croas ; Tél : 06 26 27 50 40 de 8h à 18h, sauf le week-end ; Mail : breizhforet@hotmail.com

Franck Hentic, Dj. Franck Dyziak

Franck Hentic est DJ producteur – régisseur. Originaire de Loctudy, Franck est revenu à la maison familiale ces dernières semaines. C'est en 1996 que Franck commence sa carrière au Penty à Penmarch. Le DJ globe-trotter fait vibrer l'Europe. Cet artiste autodidacte vous plonge dans un univers de rythmes tribaux et de mélodies entraînantes qui vous feront danser jusqu'au matin. Pour la troisième année consécutive, Franck décroche le Wedding Awards 2025. Une belle reconnaissance pour 2024, prouvant une fois de plus qu'il fait partie des meilleurs pros dans le domaine du mariage. « *Cette victoire témoigne de mon engagement à offrir des moments musicaux inoubliables pour les couples qui choisissent de me faire confiance pour leur mariage, mais aussi pour les anniversaires, les départs en retraite, etc.* ». Avec ses formules tout inclus (DJ, sonorisation, éclairage, décoration lumineuse vidéo), il ne manque jamais une occasion de rendre votre évènement encore plus magique.

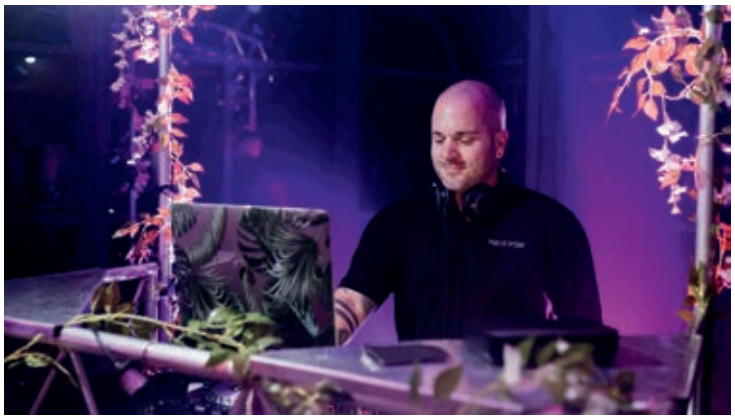

Pratique : Franck Dysiak, Tél : 07 83 14 18 25 ; Mail : franckdysiak@gmail.com ; Site : www.franck-dysiak.com

Marion Meslin et Emilio Manneveau, les Galets Blancs

Depuis quelques années dans la restauration, le couple Emilio et Marion reprend la crêperie de l'Océane au 22 rue du Port. « *Nous avons trouvé ce lieu magnifique avec un joli cadre sur le port. C'est une ville touristique avec un fort potentiel. Nous avons relooké ce lieu pour en faire un restaurant traditionnel avec bar, crêperie, glace, ainsi que de la vente à emporter* ». Leur restaurant se nomme « les Galets Blancs ». Marion et Emilio proposent une formule "repas ouvrier" composé de trois plats, dont un plat du jour à un prix accessible. Ils sont ouverts 6 jours sur 7 durant toute l'année (fermé le mardi, excepté les mois de juillet et août) avec une ouverture en journée continue. Emilio et Marion proposent un système carte de fidélité, ainsi que des jeux qui permettent aux clients de pouvoir bénéficier de remise sur leurs produits. Leur carte est basée sur des prix accessibles à tous, afin de permettre, aux familles avec enfants, de pouvoir manger au restaurant.

Pratique : Les Galets Blancs, 22 rue du Port ; Réservation Marion par Tél. 06 29 33 02 98. Ouvert 7/7 en juillet et août. Fermeture le mardi hors saison.

Frederic, le Sant Huberzh

Frédéric, Mr Fred comme on le surnomme, a des origines locales. *« Je reviens après 42 ans d'absence. C'est en souvenir de ma maman qui m'envoyait chercher les langoustines au port avec des sacs de chez « Codec » et dix francs »*. Il reprend le local du restaurant l'Asia pour en refaire le Sant-Huberzh, un nom qui a résonné dans les années 80 – 90. Son restaurant « terre et mer » reflète le Pays bigouden. Il propose un menu ouvrier le midi du lundi au mercredi et le vendredi. Pour le service du diner, c'est une cuisine, dite « instinctive », qui vous sera proposé avec des produits de saison locaux. Une partie du restaurant est mise à disposition pour les apéros dînatoires avec des fruits de mer et des spécialités basques (les pintxos). Les produits sont proposés à la pièce ou au poids.

Pratique : Le Sant Huberzh, 14 rue du Port, réservation par Tél. au 09 53 50 83 02

Alexandre Lanoë, Crêperie de Lodonnec

Cet établissement a été repris depuis début avril par le jeune Alexandre Lanoë, 27 ans et natif de Quimper. Alexandre, professionnel de la restauration, exerçait auparavant dans le Pays Fouesnantais. *« Je désirais m'installer à mon compte. Je suis tombé en extase devant ce cadre exceptionnel de bord de mer à Lodonnec »*. La salle relookée vous attend avec, bien sûr, sa terrasse abritée. La crêperie de Lodonnec propose des planches apéro de tous types, des salades et des crêpes à la carte. Vous pouvez commander et emporter les glaces que propose Alexandre. La crêperie est ouverte jusqu'à fin septembre (voir début octobre). Elle est ouverte de 10h à 21h en service continu sans réservation. Fermée le lundi et mardi, sauf juillet et août.

Pratique : Plage de Lodonnec, Tél : 02 98 87 98 29, crêperie ouverte de 10h à 21h en continu, sans réservation.

Arthur et César Le Levier Le Pinardier

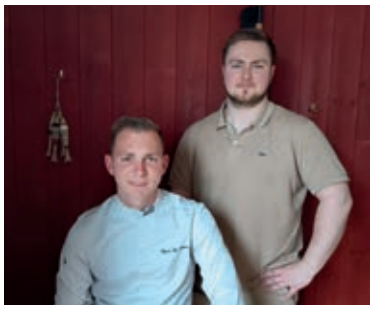

Un nouveau concept multipôle est créé à Loctudy. Arthur et César vous accueillent dans un lieu convivial et chaleureux. Vous découvrirez une mythique cuve à vin des années 30 /40 restaurée. Derrière leur impressionnant bar, une multitude de cocktails sont confectionnés. *« Nous servons des plats cuisinés à toute heure de la journée sans réservation, et nous vous proposons une grande diversité de planches préparées avec des produits locaux »*. Vous profitez également d'une terrasse ensoleillée et bien abritée du vent. Venez découvrir les vitrines traiteur avec les produits alimentaires locaux sélectionnés par Arthur et César, à déguster sur place ou à emporter. Également, une superbe sélection de vins vous est proposée. Un plat du jour est confectionné chaque matin à un prix abordable.

Pratique : Le Pinardier, 29 rue du Port, service toute la journée sans réservation.

Ancrez-vous EN PAYS BIGOUDEN SUD

UN PROJET DE CRÉATION, DE REPRISE OU DE DÉVELOPPEMENT ? LA COMMUNAUTE DES COMMUNES VOUS ACCOMPAGNE

Terre d'accueil, d'innovation et d'entrepreneuriat, le Pays bigouden sud met tout en œuvre pour faciliter l'implantation, le développement des entreprises et dynamiser l'emploi sur le territoire. La plateforme « Ancrez-vous en Pays bigouden sud » a été conçue pour vous guider facilement dans vos démarches : créer votre activité, vous implanter, recruter, vous former, vous développer, financer votre projet, trouver un bureau, un emploi pour soi ou son conjoint, etc.

Quel que soit le secteur d'activités et à chaque étape de votre projet, une équipe de la Communauté des communes du Pays Bigouden Sud vous accueille, vous oriente et vous accompagne, en mobilisant ses réseaux et ses partenaires. Leslie, Camille, Anna et Françoise ont un leitmotiv : faciliter vos démarches pour vous mettre en lien avec les bons interlocuteurs au bon moment et au bon endroit. Une plateforme internet est dédiée aux secteurs économique et touristique du Pays bigouden : www.ancrez-vous.ccpbs.fr

VOUS CRÉEZ VOTRE ENTREPRISE À LOCTUDY ?

Si vous souhaitez qu'une présentation de votre activité (récente installation ou reprise d'activités) soit publiée dans cette rubrique de l'Estran, contactez le service Estran au 02 98 87 40 02 ou par mail alain.guerin@loctudy.fr.

UN OFFICE DE TOURISME MOBILE POUR LE PAYS BIGOUDEN SUD

Les conseillers en séjours qui décoiffent vous accueillent à bord du VAN de l'Office de tourisme pour vous donner tous les bons conseils pour passer des vacances de rêve !

Le tout nouveau van touristique propose les mêmes services qu'un bureau d'information touristique. Il circule sur les communes de Loctudy, Sainte-Marine et l'Île-Tudy et sera présent sur les événements majeurs du territoire.

TOUT ÉQUIPÉ

Le véhicule, floqué aux couleurs du Pays bigouden, est un accueil mobile offrant aux visiteurs tous les services d'un office de tourisme classique : renseignements touristiques par les conseillers en séjour et billetteries. Les visiteurs pourront recharger leurs téléphones portables dans des caissons sécurisés ou recharger leurs batteries de vélos électriques. Un kit de dépannage pour vélo est aussi à disposition. Le coût financier de la création de ce van s'élève à 120 000 €.

ALLER VERS LES VACANCIERS ET LES HABITANTS

La fréquentation touristique de la Destination Pays bigouden suit les mêmes tendances que celles de la Cornouaille et de la Bretagne, à savoir une baisse de fréquentation des bureaux d'information touristique. Les offices de Loctudy, l'Île-Tudy et Combrit Sainte-Marine ont enregistré une baisse des demandes de 19% sur la période de mai à septembre 2024.

Dans ce contexte, il s'agit **d'aller vers ces vacanciers**, de se rendre là où ils se trouvent en assurant une présence active sur le terrain.

Depuis sa mise en circulation, le **6 avril 2025,** et jusqu'au jour de l'inauguration du van à Loctudy le 27 mai dernier, le van a reçu plus de **838 demandes** d'informations, on peut donc dire qu'il a renseigné **2760 personnes.** À titre de comparaison, voici le nombre de demandes enregistrées dans les bureaux d'informations touristiques du Guilvinec : 1 708 ; de Lesconil : 463 ; de Penmarc'h : 953 ; de Pont-l'Abbé : 1219 ou de l'accueil à distance (téléphone) : 1 175.

Le van circule dans les communes de **Loctudy, l'Île-Tudy et Combrit-Sainte-Marine** et sera présent sur les événements majeurs du territoire : **Festival des brodeuses** (Pont-l'Abbé), **Rock in Loc ou Fête nautique** (Loctudy) …

UN HABILLAGE 100% LOCAL

Pour son habillage extérieur, l'Office de tourisme du Pays bigouden sud s'est tourné vers un enfant du pays devenu une référence internationale dans l'univers de la création textile. Un motif de broderie, dessiné par Mathias Ouvrard, a retenu l'attention de l'équipe communication et orne les ailes du véhicule. Le motif représente un élément de broderie stylisé du costume bigouden. Pour rappel, Mathias Ouvrard a conçu la collection **« Bigouden Contemporain »**, notamment présentée au Triskell, à Pont-l'Abbé en juillet 2021. Les autres éléments graphiques, rappelant les sites et activités incontournables du territoire, ont été dessinés par le studio lorientais Vague graphique.

JOURS DE PRÉSENCE HEBDOMADAIRE À LOCTUDY

- Mardi 9h-13h (8h été) : Place du marché
- Jeudi 15h30-18h30 : Port de plaisance
- Vendredi 10h-13h : Port de plaisance

Les élus communautaires et municipaux lors de l'inauguration de l'office de tourisme mobile sur la place du marché de Loctudy le mardi 27 mai 2025.

DISPARITION DE LOUIS GUIZIOU, FIGURE EMBLÉMATIQUE DU JUDO BIGOUDEN

Louis Guiziou, dit « P'tit Louis », est décédé le 7 février dernier à l'âge de 83 ans. Né à Loctudy en 1941, il était passionné par les Arts martiaux depuis plus de soixante ans.

Louis s'est passionné pour les Arts Martiaux alors qu'il n'avait pas encore vingt ans. Une démonstration du Maitre Awazu (actuellement 9e Dan), à Quimper en 1959 l'émerveilla, et ce fut le départ d'un long parcours. A Bordeaux, il découvre l'aïkido et le pratique durant sa période militaire, de retour au pays, il aurait bien continué cette discipline, mais il n'y a pas de club dans le secteur et il doit s'arrêter là.

Louis passe son permis de conduire en 1964, ce qui lui permet de se rendre à Quimper où il y a un club de judo dirigé par Jack Lachiver. Il s'entraine sérieusement et obtient la ceinture marron au bout de trois ans d'efforts. Michel Pottier, autre professeur, le remodèle dans toutes les techniques. Louis suit aussi les stages des maitres japonais qui viennent de temps en temps au club. Louis deviendra le premier ceinture noire du Pays bigouden en 1969.

En 1971, alors qu'il est membre du Foyer des Jeunes de Loctudy, on lui demande s'il ne peut pas créer une section d'initiation au judo. Il répond par l'affirmative en créant, cette année-là, le club de judo de Loctudy. Il faut confectionner les tapis soi-même, et le Foyer achète de la toile de jute qu'il faut coudre et remplir de paille que l'on trouvera auprès d'un agriculteur. Toutes les personnes intéressées se mettent à la tâche et, en 15 jours, les tapis sont prêts. On les installe dans une ancienne classe désaffectée de l'ancienne école publique des garçons (actuellement le parking en face de la pharmacie du centre). Louis commence avec six élèves et dispense ses cours une fois par semaine. Cependant, la salle devient trop petite. Le club va donc changer de lieu et s'installer dans une salle de classe mobile, là où est actuellement le Foyer de l'Amitié. Le club restera là pendant dix ans. La salle devenant vétuste et dangereuse, le président de la section judo, qui était à l'époque Hervé Coupa, décide de faire une pétition avec les parents d'élèves, et d'aller la déposer sur le bureau du maire. A la suite de cette démarche, le Conseil municipal décide de construire une autre salle derrière les tribunes du Stade de Kergolven. En 1982, le club rentre dans son nouveau dojo. Ce local faisait, à l'époque, 100 m² ce qui était le double de la surface précédente. Les élèves ont ainsi évolué dans de meilleures conditions

En 2009, sous la mandature du maire Joël Piété et sous l'impulsion de Philippe Méhu, adjoint au maire en charge des associations et des sports, le Conseil municipal décida de construire un complexe sportif à Kerandouret. Le Dojo et P'tit Louis demandèrent à ce que, dans ce complexe, il y ait aussi un dojo, de manière à évoluer dans de bonnes conditions. La demande fut prise en compte et, en novembre 2011, le Dojo Loctudiste fait son entrée dans la nouvelle salle d'arts martiaux.

Louis Guiziou, titulaire du diplôme de professeur depuis 1976, a été arbitre de ligue et commissaire sportif pendant 30 ans sur les tatamis. Louis a été récompensé de cette carrière par la Médaille d'Or de la Jeunesse et des sports pour le travail qu'il a accompli en tant que bénévole au sein de l'association (décoration remise par le Préfet Pascal Lelarge, le 21 juin 2019, ci-dessus en photo).

Louis a été également sapeur-pompier de Loctudy de 1967 à 1990 où il a fini son engagement de pompier comme caporal. C'était un des derniers à avoir exercé lorsque le local des pompiers était situé devant l'église.

Il a exercé toute sa carrière professionnelle comme agent des services techniques de la commune. Il était chauffeur poids lourd pour la collecte des ordures ménagères, puis, à partir de 1998, lorsque la collecte est devenue compétence de la communauté des communes, il a assuré diverses tâches liées à l'entretien et à la propreté de la voirie et des espaces publics jusqu'en 1999.

Pour lui rendre hommage, la salle du Dojo du complexe sportif portera son nom en hommage à ce passionné des arts martiaux.

Jacques Mironneau, cadreur, derrière Louis de Funès lors d'un tournage de film Le gendarme de Saint-Tropez.

JACQUES MIRONNEAU, CADREUR ET OPÉRATEUR DU CINÉMA FRANÇAIS NOUS A QUITTÉ

Jacques Mironneau est décédé en janvier dernier. Il s'est installé, avec sa compagne Françoise, dans le quartier de Langoz en 2010, après avoir exercé une carrière cinématographique auprès des plus grands acteurs et réalisateurs. Nous pouvons citer par exemple dans sa filmographie : La Soupe aux choux de Jean Girault (1981), La machine à découdre de Jean-Pierre Mocky (1986) ou encore Fanfan de Alexandre Jardin (1992). Un hommage lui a été rendu, le 28 février 2025, lors de la Cérémonie des Césars à l'Olympia à Paris.

UNE SAISON RICHE À LA MÉDIATHÈQUE GUSTAVE JOURDREN

L'année 2025 est pleine d'animations pour la médiathèque avec, notamment, des rencontres avec le public, que ce soit à travers les bébés lecteurs ou encore la conférence sur le blé noir qui s'est déroulée en avril.

Il y a également eu des expositions, notamment celle liée au Printemps des poètes en mars et celle concernant le photographe **Finbarr O'Reilly** durant les mois d'avril et mai.

La médiathèque a accueilli **son Club de lecture** qui se regroupe, désormais, le mardi à 18h à raison d'une fois par mois. De même, elle accueille toujours les classes des différentes écoles, où les élèves peuvent emprunter un ouvrage.

En partenariat avec la Maison pour Tous de Pont-l'Abbé, la médiathèque propose **des sessions de jeux de société** certains mercredis. Ces plages dédiées au jeu ont rencontré un fort succès, si bien que la médiathèque a décidé de se doter de son propre fonds de jeux de société. Elle en compte donc désormais une vingtaine. Ils sont jouables sur place lors des heures d'ouverture et utilisés lors des journées dédiées aux jeux (mises en place certains mercredis lors des vacances scolaires).

Autre versant de l'aspect ludique, **les jeux vidéo** se sont invités à la médiathèque pour une durée de trois mois. Une période durant laquelle jeunes, et moins jeunes, ont pu s'essayer à la Playstation 4 sur une sélection de jeux variés.

Autre rendez-vous, 2025 a vu **la création d'un Café BD :** une présentation de nouveautés en matière de bandes-dessinées en compagnie de Paul Aimé de la librairie « Livres et bulles » de Penmarc'h.

CONCOURS DE POÉSIE
LES LAURÉATS RÉCOMPENSÉS

Le Printemps des poètes est une nouvelle fois organisé à Loctudy et un concours a été mis en place en janvier 2025 par la médiathèque.

La remise des prix de ce deuxième concours de poésie s'est déroulée le mercredi 12 mars. Une quinzaine de poèmes ont été transmis au jury, imposé de la poésie volcanique pour les adultes et en inspiration libre pour les enfants. Ces derniers avaient bénéficié d'un travail effectué en amont par Michel Moureaux, ancien professeur et membre du jury, qui a rencontré les élèves dans les écoles de Jules Ferry, de Larvor et de Saint-Tudy.

Les trois lauréats du concours adultes sont **Jean Leviol** pour « Conquistador, Misti Gris, Misti Blanc » (1er prix) ; **Adeline Calligaro** « Colère incandescente » et **Axelle Grall** « Tourbillon d'émotions ». Pour les enfants, le premier prix est attribué à **Adélie Bouchier** pour son poème iconographique « Nox Stellarum », le 2nd prix pour **Sol Laurens** pour « L'averse », et le 3e prix pour **Youna Tymen** pour « Ma colère ».

DU CÔTÉ DU MUSÉE DE LA CONSERVERIE ...

INTERVENTION MUTUALISÉE DE LEAH TUITOU ET MAX LEWKO

ENTRE LA MÉDIATHÈQUE ET LE MUSÉE DE LA CONSERVERIE

A l'occasion de la Nuit Européenne des Musées, le musée de la conserverie s'est associé à la médiathèque Gustave Jourdren pour proposer une programmation mutualisée sur la journée du samedi 17 mai dernier.

Pour cette journée un peu spéciale, Anthony Boyer (responsable de la médiathèque) et Kathleen Bouquet (médiatrice culturelle du musée) ont invité la scénariste **Léah Tuitou** et le dessinateur **Max Lewko** à venir présenter leur dernière bande dessinée « Le chœur des sardinières ».

Le matin, les deux artistes sont intervenus à la médiathèque pour présenter le processus de recherche historique qu'ils ont déployé pour ce projet ainsi que pour une séance de dédicaces auprès des lecteurs et lectrices venus les rencontrer. Le soir, Max et Léah se sont rendus au musée pour discuter avec les visiteurs autour de leurs métiers respectifs et des processus créatifs à l'œuvre. L'échange à été suivi d'une séance de co-construction en direct d'une planche de bande dessinée avec la participation du public présent.

PRESENTATION DU PROJET « LA CLASSE, L'ŒUVRE »

Au printemps dernier, lors de la Nuit européenne des musées s'est tenue à la conserverie la restitution du projet « La classe, l'œuvre », fruit d'une collaboration au long cours menée entre le musée et l'école de Larvor. Démarré en septembre 2024, le projet s'appuyait sur la collection d'objets sur Nicolas Appert acquise par l'Association des Amis de la Conserverie au profit du musée dans le cadre de l'exposition temporaire « De l'acier au festin. Fabriquer la boîte ». Les élèves de la classe de Sylvie Camus ont ainsi bénéficié d'une visite guidée de cette exposition en compagnie d'une médiatrice culturelle à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine dans le cadre de l'opération « Levez les yeux ! ».

Parmi les objets dénichés, figuraient des cartes postales représentant l'inventeur de la conservation des aliments ainsi qu'une médaille, un livre et un poème-chanson d'André Antoine Ravrio sur l'invention d'Appert.

Les élèves ont ensuite bénéficié de l'intervention de plusieurs professionnels, selon la temporalité suivante :

- Une intervention en classe d'une médiatrice culturelle à l'automne 2024 pour mener avec les élèves une étude approfondie de ces objets.
- Une intervention en classe de l'illustratrice Chloé Fraser à l'hiver 2025 pour que les élèves illustrent chacun un exemplaire du poème de Ravrio sur l'appertisation et les saveurs aux fils des saisons.
- Une intervention par deux bénévoles de l'Association Les Gens du Jardin au jardin pédagogique de Pont-l'Abbé au printemps 2025 pour une collecte d'herbes aromatiques utilisées dans les préparations de conserves.
- Une intervention en classe de l'artiste Eddy Dumont au printemps 2025 pour que les élèves expérimentent la technique artistique du cyanotype en utilisant les herbes aromatiques collectées au jardin pédagogique.

La restitution a pris la forme d'une exposition temporaire des travaux des élèves en salle pédagogique située à l'étage de l'usine. Le temps d'une soirée, les élèves se sont glissés dans la peau de médiateurs et médiatrices culturels afin de présenter à leurs proches ainsi qu'aux visiteurs du musée les objets sur Nicolas Appert et les œuvres qu'ils ont réalisé au sujet de l'appertisation.

QUELQUES RENDEZ-VOUS À NE PAS MANQUER !

EN JUILLET ET AOUT LES HEBDOMADAIRES

Tous les Lundis :

- **Concours de pétanque** à partir de 13h30 jusqu'au 25 août, à Langoz. (Contact : contact.petanque.loctudiste@orange.fr).

Tous les Mardis :

- **Marché de Loctudy** de 8h à 13h sur la place de la mairie.
- **Visite de la vedette de sauvetage Margodig** du 24 juin au 9 septembre, de 10h00 à 11h45, au port de pêche.
- **Concert d'orgue** de 10h30 à 11h30 jusqu'au 19 août, à l'église St Tudy, libre participation.
- **Les oiseaux du port** - sorties ornithologiques, de 10h à 12h, jusqu'au 26 août. RDV sur le parking en face du magasin « Comptoir de la Mer ». Gratuit.

Tous les Mercredis :

- **Les Mercredis du Cercle Nautique de Loctudy.** Renseignements : info@cnloctudy.com

Tous les Jeudis :

- **Stages crêpes,** au Complexe sportif, jusqu'au 28 août de 10h à 14h (à partir de 9h30 en août), organisés par les associations Amicale Laïque et Rando Loisirs. Réservation : amicale.laique.loctudy@gmail.com.

A LA MÉDIATHEQUE GUSTAVE JOURDREN

- **Rencontre musicale dans le cadre du Festival Notes Océanes :** le mardi 22 juillet à 11h à la médiathèque.
- **Vente de livres d'occasion :** le samedi 9 août de 9h à 16h à la Maison des Associations.
- **Jeux de société** (adultes, ados et enfants) : dates et horaires sont à consulter sur le Facebook de la médiathèque Gustave Jourdren. Gratuit pour tous.

AU MANOIR DE KERAZAN

- **Visites Guidées : « L'histoire du Manoir et de ses collections »,** du 22 juin au 14 septembre (les dimanches à 15h30) et du 15 juillet au 15 août (tous les jours à 15h30 et 17h00). Tarif billet d'entrée + 3 € — À partir de 10 ans.
- **Visite flash - Patrimoine hydraulique,** les mercredi 9, 16, 23, 30 juillet et 6, 13, 20 et 27 août à 13h30. Découvrez le réseau hydraulique du XVIIIe siècle. Tarif Billet d'entrée + 3 € — À partir de 10 ans.
- **Visite en famille,** les dimanches 6, 20, 27 juillet, 3, 10, 17 et 24 août à 14h00. Explorez le manoir de Kerazan, grâce à une visite interactive et sensorielle adaptée à toute la famille. Tarif billet d'entrée + 3 euros / Gratuit pour les moins de 7 ans.

Pour l'ensemble des visites ci-contre, les places sont limitées : pensez à vous inscrire au 06 04 44 35 12 ou par mail à kerazan@institutdefrance.fr.

- **« Coiffe en folie ! L'art du costume bigouden »,** les 18 et 26 juillet et les 9 et 16 août de 14h à 17h30 (démonstration prévue à 15h30) au Manoir de Kerazan, en partenariat avec Michel Bolzer et André Charlot. Animation autour de la coiffe et du costume bigouden. Pour toute la famille ! — Sans réservation.
- « **La grande aventure de l'été »** : jeu de piste en autonomie de 3 à 99 ans jusqu'au 30 septembre. Partez à l'aventure en résolvant des énigmes. Récompense à la clé ! Sans réservation, ouvert aux horaires d'ouverture du manoir, tarif compris dans le billet d'entrée.
- **« L'Atelier Cyanotype » :** C'est vous l'artiste ! Initiez-vous à un procédé photographique inventé en 1842 et créez une œuvre unique ! Les mercredis 9, 16, 23, 30 juillet et 6, 13, 20 et 27 août à 15h00. Tarif : billet d'entrée + 5 €. De 7 à 99 ans, Durée 1h30. Places limitées, inscription au 06 04 44 35 12.
- **Conférence « Alfred Beau (1829-1907) peintre de tableaux sur faïences »**, le jeudi 14 août 2025 à 17h30. Les faïences "artistiques" de Beau se répandent à mesure que le tourisme se développe, proposant des souvenirs locaux (galeries pittoresques et quotidien breton). Paysages de l'Odet et vues de Quimper, souvent encadrés, justifient rapidement cette appellation de "peintre de tableaux sur faïences". Le

AU MUSÉE DE LA CONSERVERIE LE GALL

- **Atelier de dessin pour les familles** (adultes, ados, enfants) par Maria Dauchez-Garrouste : les mardis 22 juillet et 12 août, entre 10h30 et 12h, 3€/mineur (enfant & ado) et 5,50€/adulte.
- **Visites guidées des salles permanentes :** les mercredis, de 15h à 16h, à partir du 25 juin et jusqu'au 27 août, gratuit pour les enfants, 7,50€/adulte.
- **Visites contées pour les 3-6 ans :** les mercredis, de 11h à 12h, à partir du 9 juillet et jusqu'au 27 août, 3€/enfant et gratuit pour l'adulte accompagnateur.
- **Jeux de société** (adultes, ados et enfants à partir de 4 ans) : les jeudis, de 11h à 12h, à partir du 10 juillet et jusqu'au 28 août, gratuit pour tous.
- **Ateliers créatifs** (enfants - âge encore à définir, sans doute 5-8 ans) : les vendredis, de 11h à 12h, à partir du 11 juillet et jusqu'au 29 août, 3€/enfant.
- **Atelier linogravure** (adultes, ados et enfants à partir de 8 ans) par Eddy Dumont : les samedis, de 10h45 à 12h45, du 12 juillet au 16 août, 3€ /mineur (enfant & ado) et 5,50€/adulte.
- **Visites flash sur l'exposition temporaire André Dauchez :** les samedis, de 10h15 à 10h45, du 12 juillet au 16 août (gratuit pour les participants de l'atelier linogravure et 5,50€/adulte ne participant pas à l'atelier).
- **Visites guidées de l'exposition temporaire André Dauchez :** les samedis, de 15h à 16h, à partir du 21 juin et jusqu'au 30 août, gratuit pour les enfants et 7,50€/adulte.

manoir de Kerazan propose aujourd'hui la plus grande collection des productions de la manufacture Porquier-Beau. Plus d'informations sur kerazan.fr.

- **Conférence « Auguste-Denis Goy (1812-1875), peintre de la Cornouaille »,** le jeudi 21 août 2025 à 17h30. Professeur au collège de Quimper, cet élève d'Ingres se fixe en Cornouaille à compter de 1847. Dès lors, il n'aura de cesse de représenter cette région. Portraitiste et paysagiste, il s'essaye également aux scènes de genre d'intérieurs bretons ou de cafés, comme aux sujets historiques. Nombreuses sont les esquisses, croquis et toiles de cet artiste, que l'on retrouve au manoir de Kerazan. Plus d'informations sur kerazan.fr.

LES CONCOURS ET TOURNOIS

- Du 15 au 25 juillet : **Tournoi d'été de tennis.** Inscriptions : tcloctudy@gmail.com ou 02 98 87 55 81
- Du vendredi 11 au lundi 14 juillet : **Championnat de France de 505**, dit le Cinquo qui est un dériveur double avec trapèze. Organisation Cercle Nautique de Loctudy.
- Le samedi 19 juillet : **Concours de galoche**, de 13h à 18h au galochodrome, parking du Centre culturel.
- Le mercredi 23 juillet à 10h à Langoz (thème Tour de France) et le mercredi 20 août à 10h à Lodonnec (thème des bateaux de pêche) : **Concours de château de sable** du Comité des Fêtes FAR. Réservé aux enfants et inscription gratuite.
- Du 26 au 27 juillet : **Concours annuel de dressage & Fête du Club Canin de Kermenhir.**
- Le jeudi 7 août : **Tournoi annuel de pétanque du Traon.** Organisation : Joyeux Pétanqueurs du Traon.
- Du samedi 9 au dimanche 10 août : **Régate des deux estuaires,** Cercle Nautique de Langoz.
- Le samedi 16 août : **Tournoi de Sandball** de 10h à 20h sur la plage de Lodonnec. Organisation Handball Club Bigouden.
- Du 26 au 27 juillet : **Régate National Yole Ok** et autres dériveurs solitaires au large de la plage de Langoz.
- Le lundi 18 août : **Tournoi de pétanque "Trophée de la ville"** de 14h à 18h à Langoz. Organisation La Pétanque Loctudiste.

LES FÊTES & SOUPERS MARINS

- Le samedi 5 juillet : **Fest-Noz** organisé par le comité des fêtes FAR et l'Amicale Laïque à partir de 18h sur la place de la mairie. Entrée gratuite.
- Le samedi 13 juillet : **Bal des pompiers et feu d'artifice** sur le port de pêche à partir de 19h.
- Le dimanche 14 juillet : **Fête de Larvor et feu d'artifice** par l'association des parents d'élèves de l'école de Larvor, à partir de 16h, sur la place du chantier naval Marcel Cariou, port de Larvor.
- Le vendredi 18 juillet : **Bal des années Tubes,** organisé par le comité des fêtes FAR, sur la place de la mairie. Concert et restauration de 19h00 à 1h00. Entrée gratuite.
- Le dimanche 3 août : **Fête Bretonne** de 11h30 à minuit à Pors Bihan. Entrée gratuite.
- Le jeudi 14 août : **Fête nautique** de 14h à minuit sur le Quai nord - Port de Pêche. Organisation Comité des Fêtes FAR.
- Le mercredi 20 août : **Souper marin du PCF** à partir de 18h, sur la place de la mairie.

LES TROCS & PUCES / BROCANTE /BRADERIE

- Le jeudi 10 juillet et le jeudi 7 août : **Brocante d'été** de 6h à 19h sur la place de la mairie.
- Le dimanche 10 août : **Troc et puces** de l'AS Loctudy Football, de 9h à 19h au stage Kergolven.
- Le dimanche 17 août : **Braderie du Secours Populaire** de 8h30 à 18h au stade de Kergolven. Entrée gratuite.

LES DONS DU SANG

- Le mardi 15 juillet et le mardi 12 août : **Don du sang de 8h30 à 13h au Foyer de l'Amitié**, 7 rue de Poulpeye (près de l'école St-Tudy). Rendez-vous : https://dondesang.efs.sante.fr

LES EXPOSITIONS

- **« André Dauchez, un artiste à Loctudy »**, jusqu'au 27 septembre, organisée par l'association Histoire Locale et Patrimoine, les Amis de la conserverie et le musée de la conserverie Le Gall. Une exposition hors les murs : place de la mairie, théâtre de verdure de Pors Bihan, place Noël et Estelle Arhan et au port de plaisance. Exposition à retrouver également au musée Le Gall. Vous pouvez également découvrir le portrait d'André Dauchez dans ce numéro de l'Estran en page 24.
- « **Le Cheval d'orgueil** », du 18 juillet au 24 août au Manoir de Kerazan, en partenariat avec le Musée Bigouden et la mairie de Pouldreuzic. À travers un parcours mêlant art et littérature, découvrez des œuvres exceptionnelles issues de nos réserves et de collections privées à l'occasion des 50 ans de l'œuvre de Pierre-Jakez Helias.
- **« Sur la route de Cleden-Poher »**, du 18 juillet au 12 août au Manoir de Kerazan, par l'artiste photographe Gilles Lévénès. Au travers de magnifiques portraits, Gilles Lévénès met en lumière celles et ceux qui font vivre avec passion la tradition bretonne. Lancement de l'exposition le 18 juillet à partir de 11h en présence de l'artiste et du Bagad de Loctudy.
- « **Insectes du soleil** », jusqu'au 21 septembre au Manoir de Kerazan, par André Fouquet, photographe naturaliste. Découvrez les insectes qui peuplent notre environnement au travers d'une exposition de photographies dans le potager du Manoir.
- **« Coiffe en folie ! »**, du 18 juillet au 30 septembre au Manoir de Kerazan. Exposition de costumes bigoudens.

MAIS AUSSI ...

- Le samedi 5 juillet : **Fête des 25 ans du club du Handball Club Bigouden** au Complexe sportif.
- Le samedi 12 juillet et le jeudi 14 août : **Concert Electro** au port de plaisance, en soirée.
- Le samedi 19 juillet et le vendredi 15 août : **Pot d'été des plaisanciers par l'APLOC**. De 17h à 19h30 sur la promenade du port de plaisance.
- Les lundis 21, 28 juillet et 11 août : **Cinéma de plein air** sur la place de la mairie. Gratuit et en soirée.
- Du 22 au 25 juillet : **Festival de musique classique « Notes océanes ».**
- Le mercredi 23 juillet : **Tournée de la Prévention Routière.** Plage de Langoz.
- Le samedi 26 juillet : **12e édition du Festival Rock in Loc** avec concerts de musique de 14h à minuit, sur la place de la mairie.
- Les dimanches 27 juillet et 10 août à 18h00 : **Présentation sonore de l'orgue de l'église St-Tudy.** Libre participation.
- Le mercredi 30 juillet : **Soirée Techno vagabonde** au port de plaisance, en soirée.
- Du 4 au 5 août : **Escale de la Route de l'Amitié.** Concert et animations gratuites le mardi 5 août sur la place de la mairie. Organisation : Comité des Fêtes FAR.
- Du 8 au 9 août : **Jazz in Loc** à Langoz.
- Le vendredi 15 août : **Messe à 10h30 et bénédiction de la mer.** Port de pêche, Quai nord.
- Le samedi 6 septembre : **Forum des associations** de 9h à 13h au Complexe sportif.
- Du 19 au 21 septembre : **42e Journées Européennes du Patrimoine**

Les temps forts de l'été à Loctudy, ce sont, surtout, des moments musicaux, de partage et de convivialité… Rock, jazz, classique, celtique : chacune et chacun y trouvera son goût grâce à la programmation musicale de nos associations.

LE 18 JUILLET
LES ANNÉES 80

© Didier Lefevre

Après le succès de cette animation les années précédentes, le Comité des fêtes FAR reconduit sa soirée des "années tubes" le vendredi 18 juillet. Un voyage dans le temps avec : **JUST PLAY**, trio pop'n disco, pour une première partie entraînante, puis le **DJ DÉDÉ FEREZOU** prendra le relais avec show laser et ambiance dansante !

Pratique : *Soirée gratuite. Bar et restauration sur place – Simplification des paiements par Cashless. Site : www.facebook.com/loctudyfetes.far*

LE 26 JUILLET
12e ÉDITION DU FESTIVAL ROCK IN LOC

La 12e édition du Festival "Rock in Loc" Revival ouvrira ses portes le samedi 26 juillet, dès 14h, sur la place de la mairie de Loctudy avec le marché "vintage" et la foire aux vinyles. Un après-midi rock est prévu avec des animations sixties (dont **YVAN & IMANOL**). En fin d'après-midi et en soirée, quatre concerts tribute sont programmés jusqu'à minuit : **B FLOYD** (Pink Floyd), **BACK TO THE POLICE** (Police), **U2 REVOLUTION** (U2) et **KASHMIR** (Led Zeppelin).

Pratique : *Soirée gratuite. Bar et restauration sur place – Simplification des paiements par Cashless. Site : www.facebook.com/loctudyfetes.far*

© Didier Lefevre

© Didier Lefevre

LE 3 AOÛT
LA FÊTE BRETONNE

La plus ancienne fête de Loctudy, la première édition date de 1927, se déroulera dans l'espace Pors Bihan, derrière l'église. Au programme : départ à 14h30 au port du défilé de plusieurs groupes folkloriques dont le Cercle Eostiged Stangala, accompagnés du Bagad Loktudi, qui rejoindront l'église, pour, tout au long de l'après-midi, présenter un spectacle de danses folkloriques. La journée se clôturera par le fest-noz avec les groupes Dremmwel, les sonneurs bigoudens Le Breton/Hélias et le groupe Sho.

Pratique : *Journée et soirée gratuites. Bar et restauration sur place. Site : www.facebook.com/fetebretonneloctudy*

DU 22 AU 25 JUILLET : DES AIRS D'OPÉRA AU 4e FESTIVAL NOTES OCÉANES

Pour sa 4e édition, le festival Notes Océanes, musique classique en Pays bigouden, innove et accueille des chanteurs lyriques. **Chantal Perraud**, soprano colorature et **Olivier Grand**, baryton, seront présents pour le concert d'ouverture à l'église de Loctudy, dédié aux airs d'opéra. De Mozart à Rossini, Offenbach, Verdi, les voix de ces habitués des grandes scènes d'opéra, s'accorderont autour d'un florilège d'airs célèbres, accompagnés par un quatuor à cordes.

Le trio à cordes de Paris, composé d'**Hélène Collerette,** violon supersoliste à l'Orchestre philharmonique de Radio France, **Fabrice Bihan,** violoncelliste soliste, professeur au CNSMD de Lyon, et **Téodor Coman,** altiste, premier soliste de l'Orchestre national de France, assurent à nouveau la direction artistique du festival. Ils joueront les 23 juillet à Lesconil des œuvres inspirées de l'Europe de l'Est en quatuor et le 24 juillet à l'Ile Tudy des sérénades de Schubert, Beethoven et Dohnanyi.

Pour la dernière soirée, la pianiste **Véronique Briel** rejoindra le trio pour jouer notamment le fameux quatuor en mi bémol majeur, opus 47 de Schumann.

Le manoir de Kerenez accueillera deux concerts découverte à petits prix en matinée, le 23 juillet autour de la musique des Aristochats adaptée par **René Bosc**, concert accessible aux enfants en partenariat avec la troupe du LAC, et le 24 juillet le **duo Rosso** violoncelle et clarinette.

Pratique : *Tarifs de 5 € à 26 € ; Tél. : 07 44 90 89 24 ; Mail. : notesoceanes@gmail.com ; www.facebook.com/notesoceanes*

LUNDI 4 ET MARDI 5 AOÛT
13e ÉDITION DE LA ROUTE DE L'AMITIÉ

Les ports de pêche et de plaisance accueillent une nouvelle fois la Route de l'Amitié. Les équipages feront escale deux jours à Loctudy. Le lundi 4 août à 18h30 : Remise du Trophée de la Ville de Loctudy au bar restaurant Mahi Mahi sur le terre-plein du port de Plaisance. Le mardi 5 août, sur la place de la mairie, le Comité des Fêtes FAR organise une soirée musicale avec les groupes One Rusty Band, Spreaders et O'Bronson.

Pratique : *Soirée gratuite. Bar et restauration sur place – Simplification des paiements par Cashless. Site : www.facebook.com/loctudyfetes.far*

DU 8 AU 9 AOÛT
7e ÉDITION DU JAZZ IN LOC : TOUJOURS PLUS MAGIQUE !

© Pierre-Yves Plat

Depuis six ans, le succès du festival Jazz In Loctudy n'a cessé de croître, pour notre plus grand bonheur. La magie du jazz, alliée au cadre exceptionnel des jardins des plus beaux manoirs locaux, séduit chaque année toujours plus de spectateurs, venant de toute la Bretagne pour partager ce moment féérique. Cette année, le festival revient avec un nouveau format : l'association Jazz in Loc, pilotée par Dominique Jeanteur, propose un concert explosif, avec le duo de showman **Rhythm on Fire** composé de **Pierre-Yves Plat** au piano et **Aurélien Lehmann** aux claquettes. Avec humour, élégance et un sens incomparable du swing, Rhythm on Fire dynamite les grands tubes du jazz et a le feu au bout des doigts. Jazz In Loctudy 2025, c'est aussi l'année de la nouveauté avec deux rendez-vous inédits ! Le concert de jazz sera précédé d'un apéritif en musique, puisque le public aura la chance de recevoir des artistes locaux qui se produiront en avant-première. Et devant le succès qu'il rencontre chaque année, le traditionnel bar éphémère s'enrichit lui aussi et proposera encore plus de saveurs et gourmandises avant le grand concert de 21h.

Les organisateurs ont eu à cœur également d'imaginer un rendez-vous inédit et sur mesure pour initier les enfants au jazz. Le samedi 9 août, les enfants pourront donc assister à une masterclass de claquettes, animée par Aurélien Lehmann du duo d'artistes Rhythm on Fire. Considéré comme le Fred Astaire français, Aurélien fera chanter, danser, battre des mains et des pieds les enfants, dans un feu d'artifice de rythmes, de danse et d'improvisation. Résolument, Jazz In Loctudy prend un nouvel élan cette année dès le vendredi 8 août, à partir de 18h !

Pratique : *Pour recevoir tous les détails de Jazz In Loctudy 2025 : team@jazzinloctudy.com*

LE 9 AOÛT
LE RETOUR DES GRANDES RÉGATES DE L'ILE-TUDY-LOCTUDY

Les régates de l'Île-Tudy - Loctudy ont été les premières lancées dans le sud du Finistère. C'est, en effet, dès 1884 - le 20 juillet pour être précis - que les deux ports, de part et d'autre de l'estuaire de la rivière de Pont-l'Abbé, ont conjugué leurs efforts pour mettre sur pied des épreuves pour voiliers de plaisance et pour bateaux de pêches.

© Collection-ifm.fr

C'est un passionné de plaisance résidant à Loctudy, Maurice de Laubrière (1854 - 1928), qui est à l'origine de ce rassemblement sportif, festif et mondain, Chaque été, en juillet ou en août, les régates de l'Île-Tudy Loctudy attiraient la fine fleur de la plaisance française. Les meilleurs racers-cruisers du littoral atlantique s'y donnaient rendez-vous. Les patrons pêcheurs de l'Île Tudy se livraient eux aussi à de passionnantes courses, en fonction de la jauge de leur embarcation. Le vainqueur empochait 50 francs et différents trophées.

En 1906, le climat politique dégradé rejaillit sur les régates. Un conflit s'élève entre les pêcheurs de l'Île-Tudy et les organisateurs conservateurs, ce qui conduit à stopper l'organisation de cet évènement sous cette forme. Dès lors, de 1907 à 1939, l'organisation de cette manifestation est reprise par la Société des Régates de Loctudy-Bénodet et les courses basculent autour de l'estuaire de l'Odet. Il faudra attendre 1946 pour revoir les Grandes Régates de l'Île-Tudy - Loctudy (c'est leur nouveau nom) qui rassemblent chaque année sur deux jours durant la première quinzaine d'août, dériveurs et quillards. Ces régates attirent beaucoup de monde avec plus de 100 bateaux participants et plus de 500 spectateurs qui se massent sur les môles de chaque côté de l'estuaire, à Loctudy et à l'Île-Tudy, pour profiter du spectacle. La dernière édition de ces Grandes Régates de l'Île Tudy Loctudy se déroule en août 1974. Par la suite, le Cercle Nautique de Loctudy (CNL), qui a construit son club-house derrière la plage de Langoz, organise ses évènements nautiques au large de Langoz.

Comme la Régate des Deux Estuaires dont la 13e édition se courra le dimanche 10 août prochain, ces Grandes Régates de l'Île-Tudy - Loctudy sont organisées conjointement par le CNL et l'Association « Les Grandes Régates de l'Île-Tudy - Loctudy » dont le président et l'initiateur est Dominique Gaillard.

C'est le samedi 9 août 2025 après-midi que vont revivre ces grandes régates après exactement 50 ans d'interruption. Pour chaque manche, trois départs seront donnés pour respectivement les dériveurs en solitaire, les dériveurs en double et les catamarans. Un écran géant sera installé en bas de la rue du port pour transmettre les images filmées sur l'eau des régates et des animateurs avertis commenteront les courses en live aux spectateurs.

Pratique : *Mail : gaillard.dominique0234@orange.fr*

LE 14 AOÛT
LA FÊTE NAUTIQUE

La Fête Nautique de Loctudy se déroulera sur le quai du Blaz. C'est un temps fort de l'été autour des métiers de la mer et des animations nautiques. Pour 2025 : six vedettes de la SNSM seront exceptionnellement présentes. En soirée, les groupes **BACANO, SLIVOVITSA** et **TRIBÉ BRASS BAND** enchaîneront les concerts. Elle se clôturera par un feu d'artifice offert par la municipalité de Loctudy.

© Tribé Brass Band

Pratique : *Journée et soirée gratuite. Bar et restauration sur place – Simplification des paiements par Cashless. Site : www.facebook.com/loctudyfetes.far*

Une saison haute en couleurs s'annonce à Loctudy. Venez nombreux participer à ces moments de convivialité !

ANDRÉ DAUCHEZ, UN ARTISTE À LOCTUDY

Né à Paris en 1870, André Dauchez est le fils d'un avocat parisien, Fernand Dauchez, qui le pousse vers des études de droit : rien ne le destine à devenir peintre de la Bretagne !

Dans son atelier parisien, vers 1895-1900, archives familiales

UNE CARRIÈRE DE GRAVEUR ET DE PEINTRE

Dès l'enfance, il affirme son goût pour le dessin. Sa mère l'inscrit en 1886 à un cours de gravure et, dès 1887, il est autorisé à exposer la reproduction d'une marine d'Isabey au prestigieux *Salon des Artistes Français*. Il participe encore au Salon les années suivantes et à quelques autres expositions : voilà qui l'attire beaucoup plus que les manuels juridiques de son père !

En 1890, Jeanne, sa sœur aînée, épouse le peintre Lucien Simon : le jeune André délaisse la gravure de reproduction au profit d'œuvres personnelles, et se met à peindre. A partir de 1894, il expose à la *Société Nationale des Beaux-Arts* : il gravit les échelons et en est élu président en 1931.

Nommé Chevalier de la Légion d'honneur en 1911, promu Officier en 1932, il est aussi nommé Peintre Officiel de la Marine en 1922 et élu à l'Académie des Beaux-Arts en 1938. Il obtient plusieurs médailles en France et à l'étranger ; l'État et des collectionneurs achètent ses œuvres, aujourd'hui présentes dans de nombreux musées à travers le monde.

LA DÉCOUVERTE DE LA BRETAGNE

Il découvre la Bretagne à l'adolescence, les Dauchez passant plusieurs étés en location à Bénodet. La famille apprécie la région et ses loisirs, Fernand Dauchez achète, en 1893, la villa de Kergaït sur les bords de l'Odet.

Pins et moulin, 1910, huile sur toile, collection particulière

Sur la dune, 1924, eau-forte, collection particulière

Entrée du village de la Palue, 1933, huile sur bois, collection particulière

André Dauchez trouve ses premiers motifs autour de Bénodet, mais fait aussi quelques escapades en Pays bigouden : *Les Brûleurs de goémon*, tableau réalisé à Saint-Oual en 1898, est acheté par l'État et obtient une médaille d'argent à l'Exposition universelle de Paris en 1900.

UN ATELIER D'ARTISTE À LOCTUDY

En 1903, André et sa femme Marie-Thérèse, en vacances à Kergaït, font une promenade à bicyclette jusqu'à la pointe sud de Loctudy, à la Palue du Cosquer, petit hameau de pêcheurs. Sous le soleil d'août, face aux Enizan, ils admirent la vue. *« C'est là que je veux ma maison »*, s'exclame André ! Les jours suivants se passent à étudier la faisabilité du projet ; il achète une petite parcelle sur le bord de la dune et commande la construction d'une maison. La famille s'agrandit, l'achat d'une deuxième parcelle en 1907 permet d'ajouter deux ailes à la maison dont l'une abrite l'atelier de l'artiste. Cette configuration vaudra longtemps à la maison d'être appelée « le château », ou maner Dauchez. Le confort est rudimentaire, comme chez les voisins : pas d'électricité, pas d'eau courante. On se chauffe un peu devant la cheminée, on s'éclaire à la bougie, on puise l'eau dans la citerne alimentée par la pluie.

Charlotte, une amie des Dauchez, écrit après un séjour en 1921 : *« Au bord de l'eau, la maison des Dauchez, blanchie à la chaux, intérieur et extérieur, meublée comme une maison de paysan : banc fixé au mur, sol cimenté, poutres apparentes, grande cheminée […] Et enfin et surtout l'atelier de peinture et gravure de M. Dauchez : vieux meubles, lit clos, et multitude de croquis, études, projets, toiles immenses de ses œuvres, toutes fort intéressantes. »*

Un autre ami écrira plus tard : *« Les Dauchez avaient une maison de vacances sur ces dunes. En 1925, je l'avais découverte, maison rustique de marin, où sur la table de gros bois une jatte de beurre salé s'offrait aux affamés de passage. Mais sauf Madame Dauchez toute la famille était dispersée à la pêche ou au motif à peindre. »*

A partir de 1904, les Dauchez passent plusieurs mois chaque année à la Palue, oubliant les usages bourgeois et autres obligations de la vie parisienne.

La famille Dauchez à la Palue vers 1918-1919, archives familiales

Charlotte poursuit son récit : *« Dans cette maison campent huit enfants, les parents et nous, chacun comme il peut et pour le mieux. Étant loin de tout, on se nourrit de lait, de beurre, d'œufs, et du poisson qu'on prend. Ajoutes-y les pommes de terre et c'est tout. On cuisine pendant les repas à la bonne franquette et il n'y a pas d'heure pour les repas. On se met à table quand c'est cuit et on fait cuire quand on rentre des séances de peinture ou de pêche. […] Les filles jouent de la mandoline et de la bandouria espagnole ; on tire à l'arc, tout le monde peint et dessine ; c'est fort amusant. Le plus parfait désordre règne en maître, de concert avec une bonne humeur générale, et une entente continuelle. »*

Maison Cariou, dessin encre et lavis, vers 1920, collection particulière

DAUCHEZ, ARTISTE PAYSAGISTE

Toujours en quête de motifs, Dauchez arpente à pied ou à vélo le pays bigouden ; navigateur passionné, il parcourt les côtes bretonnes, les rivières, les îles et les anses. Lorsqu'un paysage l'arrête, il cherche le meilleur endroit pour une composition construite et équilibrée, sort son crayon, quelques feuilles, et dessine une vue d'ensemble complétée de dessins plus précis de tel ou tel détail (un arbre, une chaumière, etc.). S'il envisage un tableau, il peint aussi une petite étude pour noter les couleurs et les effets de lumière.

André Dauchez n'aurait jamais conçu une œuvre sans ce travail préalable : ce n'est qu'après avoir réuni ces « documents » sur le terrain qu'il réalise en atelier une gravure ou une peinture de grande dimension.

Il est reconnu comme un des meilleurs graveurs de son temps, utilisant principalement la technique de l'eau-forte. Afin d'obtenir un rendu conforme à ses attentes, il effectue lui-même le tirage des épreuves, ayant une presse à Loctudy, une autre à Paris, et fabrique même l'encre qu'il utilise. En peinture, il n'est pas adepte des couleurs vives et pratique une gamme de tons

Notre Dame de la Joie, 1922, huile sur toile, collection particulière

A. Dauchez à bord de la Rose des Vents vers 1920, archives familiales

restreinte. Son travail repose sur la composition de ses tableaux et porte sur la lumière, ciels ennuagés, rayons de soleil, façades blanches des maisons, reflets sur l'eau…

« Son émotion devant la nature solitaire est du même ordre que celle d'un Ruysdaël. Il prête la même attention à la vie et au langage secrets de la campagne. Il en a la même habitude, acquise en de longs tête-à-tête avec les choses du ciel et de la terre. » André Chevrillon, de l'Académie française, 1928

Ce sont les paysages rudes et mélancoliques qui inspirent l'artiste. Il ignore les pardons, les marchés ou les cirques ; a contrario d'autres peintres, les scènes animées ne l'attirent pas, tout au plus ajoute-t-il parfois de petites silhouettes dans ses paysages.

DAUCHEZ HUMANISTE

Est-ce à dire qu'il ne s'intéresse pas à ses semblables ? Non. Toute sa vie, Dauchez participe par des dons d'œuvres à des tombolas caritatives et des expositions d'entraide en faveur des veuves et orphelins de guerre, des soldats blessés, ou des artistes dans le besoin. Lorsqu'il est élu à l'Académie des Beaux-Arts en 1938, le président Pontremoli le souligne dans son allocution de réception : *« Vous vivez, autant que vous pouvez près de la mer, sur la mer ; vous aimez et comprenez la grandeur, la sévérité du pays breton, des landes arides et des pins tourmentés ; vous les traduisez avec le pinceau et le burin avec autant d'amour que de hardiesse. Lorsque vous revenez dans le Paris orageux, vous savez, tout en travaillant, peignant ou gravant, vous occuper de vos confrères de tous les arts, de ceux qui, le plus souvent, souffrent et peinent en poursuivant leurs tâches et leurs rêves. »*

Ému par le sort des Bretons qu'il côtoie, il participe en 1920 avec d'autres peintres (Ch. Cottet, Lucien Simon, Maurice Denis…) à la création de la *Société des Beaux-Arts de la Mer* qui a pour but de venir en aide aux orphelins de la Marine. Il est aussi un ami et un soutien de Jacques de Thézac, fondateur de l'Almanach du Marin breton et des Abris du Marin.

DAUCHEZ PHOTOGRAPHE

Une autre activité de l'artiste nous attire alors : la photographie, qu'il n'a jamais présentée comme pratique artistique. Dauchez a réalisé dès 1890 des milliers de clichés sur plaques de verre : moments touchants de vie familiale, paysages qu'il a aimé peindre et graver, scènes bretonnes d'un intérêt ethnographique évident.

A côté de fêtes religieuses ou laïques, nous retrouvons dans ces clichés le dur labeur des Bretons qui a ému le photographe : goémoniers, lavandières, sabliers, paysans, pêcheurs et marins de commerce… Quelques photographies seront exposées à Loctudy cet été, permettant de compléter notre regard sur l'œuvre d'André Dauchez.

LE MOT DE LA FIN

Laissons à l'artiste le mot de la fin, propos recueillis par Gaston Poulain (Comoedia, 9 septembre 1932) : *« Je passe les mois d'été en croisière le long des côtes bretonnes. Cette année, comme depuis cinquante ans, dans le passé, et comme, dans l'avenir, pour celles qui me restent à vivre, je travaille en Bretagne, pays auquel je me suis consacré tout entier, depuis mon enfance, pris par la double passion de la peinture et de la mer. Je n'ai fait à cette région française que de très rares infidélités, car ce n'est vraiment qu'ici que je me sens chez moi, attaché par tous les liens de l'habitude et de l'affection. »*

Conférences « André Dauchez à Loctudy, 1900 - 1940 »

Les 25 juillet et 8 août à 10h00, Salle polyvalente de Loctudy.
Nombre de places limité. Réservations par téléphone au 02 98 98 83 99 ou par mail à musee.conserverie@loctudy.fr

Goémoniers devant la Palue vers 1910, archives familiales

La volonté de mettre en place la servitude de passage piétons le long du littoral ne date pas d'hier. Avec le soutien de l'association « Les Amis des Chemins de Ronde du Finistère », nous avions organisé en avril 2016 une randonnée revendicative sur la rivière de Pont-L'Abbé avec la participation de plus de 100 personnes.

En 2019, s'est déroulée une conférence sur les sentiers côtiers rassemblant plus de 80 participants.

Plus récemment en avril 2024, nous avions cheminé sur 2 secteurs de la côte avec une couverture par des médias nationaux. Loctudy est la seule commune littorale du Sud Finistère à ne pas avoir mis en place un seul tronçon de cette servitude, instituée par une loi de 1976.

Les seules réactions de la majorité municipale :

- la mise en place d'un groupe de travail par l'ancienne magistrate qui ne s'est réuni qu'une seule fois, l'adjoint qui en avait la charge « ayant jeté l'éponge ».
- le nouveau maire a confié la mission à un conseiller municipal délégué d'opposition qui considère qu'il faut attendre la modification du trait de côte pour lancer la procédure.

A ce rythme, les loctudistes et tous les randonneurs peuvent attendre plusieurs décennies avant de pouvoir cheminer (comme dans toutes les communes voisines) le long de notre magnifique littoral.

En 2026, nous allons fêter les 50 ans de la loi qui a institué cette servitude et ce sera également une année de renouvellement du conseil municipal. Nous vous invitons à nous rejoindre pour manifester notre volonté de faire aboutir ce dossier.

En attendant, nous souhaitons un bel été à tous les loctudistes et aux estivants qui viendront nous rendre visite.

Les élus de la liste «Citoyenneté Solidarité Environnement »

C. CORFMAT, A. FLAMAND

Vous pouvez suivre notre actualité sur notre blog :

Loctudygaucheecologie.wordpress.com
et / ou nous contacter par mail :
loctudy.gauche.ecologie@gmail.com

Circulation urbaine, un partage de l'espace public.

Que ce soit en été comme en hiver, l'usage des deux-roues occupe une place croissante dans les déplacements quotidiens.

Ils sont différents selon les saisons, évoluent fortement, et connaissent une nette augmentation lors de la période estivale.

Les beaux jours sont propices aux balades et aux trajets quotidiens à l'air libre, ils exigent une attention particulière de la part de tous les usagers de la route et un engagement collectif pour un meilleur respect des règles de circulation. C'est essentiel.

La route est un espace commun, chacun y a sa place.

Tous on se doit de respecter les priorités, les stops et cédez le passage. Dans les zones 20 ou résidentielles, de modérer la vitesse, et d'emprunter les voies dédiées lorsqu'elles existent.

Dans les zones partagées, les piétons y sont toujours prioritaires, quels que soient les autres modes de déplacement présents.

Cela favorise une cohabitation pacifique et participe activement à un espace public plus sûr et agréable pour chacun.

La circulation des vélos sur les trottoirs, terrasses, est interdite, sauf exception. Seuls les enfants de moins de 8 ans peuvent circuler à vélo sur les trottoirs, à condition de rester à allure modérée et de ne pas gêner les piétons.

L'avenir de la mobilité urbaine repose sur une approche équilibrée. La municipalité la CCPBS investissent pour l'expansion des voies cyclables.

Plusieurs aménagements sont prévus ou en cours. L'Amélioration de la signalétique, du marquage au sol pour plus de clarté et de sécurité, en font partie.

Cependant, ils ne doivent pas se faire au détriment de l'activité économique locale, ni gêner la circulation indispensable des professionnels, artisans, livreurs et services d'urgence.

Le stationnement des deux-roues, en fait également partie. L'utilisation des emplacements prévus à cet effet est important pour ne pas gêner la circulation des piétons, poussettes ou personnes à mobilité réduite.

La mobilité douce est un atout pour notre cadre de vie. Adoptons ensemble une conduite responsable, pour un été agréable et sécurisé pour tous.

Réapprenons le partage de la route.

D'autres sujets sont importants (économique, vie locale professionnel, trait de côte et sentiers côtiers, …) nous continuons à travailler avec pertinence et intérêt, jusqu'à la fin de cette mandature.

Les élus de la liste « Un Avenir pour Loctudy »

J. BRETON, D. CANTIN, M. PERON-LE GUIRRIEC, L. BOTREL, J. DE BERMINGHAM
Contact : contact.avenir@loctudy.org

Une politique sportive ambitieuse et adaptée aux besoins des loctudistes

Depuis de nombreuses décennies, les pratiques sportives sont reconnues comme essentielles à notre développement personnel, tant physique que psychique. Mais c'est aussi un formidable vecteur de liens sociaux. Qu'on le pratique en individuel ou en collectif, en salle ou en extérieur, en compétition ou pour le loisir, le sport est un enjeu de santé publique et prend une place de plus en plus importante dans notre quotidien.

À Loctudy, nous avons la chance d'avoir des terrains de jeu extraordinaires. La mer, bien sûr, nous offre la possibilité de pratiquer des sports nautiques. Coté terre, nous disposons de plusieurs sentiers de randonnées balisés. À pied ou à vélo, ils permettent de découvrir la beauté de notre territoire en toute quiétude. Enfin, nous disposons de plusieurs sites d'infrastructures sportives pour la pratique du hand, du judo, du tennis, du foot, de la pétanque, de la galoche, du foot … en soit du sports pour toutes les générations loctudistes !

Le nombre de réponses (plus de 250 à l'heure où nous écrivons ces lignes) au questionnaire lancé par la mairie en mai dernier montre votre attachement aux pratiques sportives. C'est fort de ce diagnostic que nous souhaitons améliorer notre offre afin d'agir pour la santé et la qualité de vie. Les pratiques sportives évoluent. La création d'événements ludiques et le développement des pistes cyclables sont ainsi très plébiscités. La pratique du skate, de la trottinette ou encore du roller est tout particulièrement prisée par les jeunes. Nous réfléchissons systématiquement à la place du vélo dans chacun des projets de réaménagement urbain.

Enfin, nous remercions l'ensemble des clubs, associations, bénévoles et partenaires qui concourent tout au long de l'année à animer notre commune et dont le dévouement est sans faille ! Nous vous souhaitons un bel été à Loctudy !

Les élus de « Ensemble Poursuivons »

S. GUILLOUX, M. BERNICOT,
M. BEREHOUC, A. PRONOST,
H. DE PENFENTENYO, A. CROGUENNEC,
C. LE LEVIER, F. LE CORRE,
B. MASSONNEAU, A. GUERIN,
M. LE BERRE-COÏC, J-M. GAIGNE,
A. MADELEINE-RIOU, M-B. MARZIN,
M. PAUBERT, M. RIGAUD, M-A. BUANNIC,
M-F. OLLIVIER

BIEN VIVRE ENSEMBLE

Le bien vivre ensemble au quotidien dépend de la bonne volonté de chacun et repose sur la tolérance, la courtoisie, l'entraide, le respect de son voisinage et de son environnement. Il en va de notre responsabilité à tous, aussi bien celle de la municipalité que celle des habitants. Voici un rappel de quelques règles qui s'imposent à tous :

Le bruit constitue l'une des nuisances qui porte le plus gravement atteinte à la qualité de vie et à la santé. Les particuliers effectuant des travaux de bricolage ou de jardinage à l'aide d'outils susceptibles de causer une gêne sonore doivent respecter les jours et horaires suivants : du lundi au vendredi de 8h30 à 19h30, le samedi de 9h00 à 19h00, le dimanche et les jours fériés de 10h00 à 12h00 (arrêté préfectoral du 1er mars 2012). De plus, les nuisances sonores générées par les 2 roues à moteur avec des échappements non homologués portent atteinte à la tranquillité publique. Ces faits constituent une infraction (contravention de 4ème classe). Enfin, déposer son verre dans les containers c'est bien ! Le faire entre 8h30 et 19h30, moteur arrêté, c'est mieux ! En cas de difficultés à communiquer et à trouver un terrain d'entente, **vous pouvez faire appel au conciliateur de justice.** C'est rapide et gratuit. Pour en savoir plus : contact téléphonique au 02 98 58 10 21.

Chaque habitant est responsable de l'état du trottoir qui borde sa propriété et de la végétation sortant de son jardin. Les riverains doivent donc obligatoirement élaguer les arbres ou haies en bordure des voies publiques ou privées, afin qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas les feux de signalisation, les panneaux et la visibilité en intersection de voirie. Les branches ne doivent pas toucher les lignes d'électricité, de téléphonie ou l'éclairage public. Des distances de plantation doivent être respectées en limite de propriété voisine, voie publique comprise : pour une plante de moins de 2 mètres, distance de 0,5 mètre ; pour une plante de plus de 2 mètres, distance de 2 mètres.

Le brûlage à l'air libre des déchets verts est interdit pour des raisons de sécurité et de salubrité publique. Des solutions existent pour valoriser vos déchets : vous pouvez, par exemple, les composter. Le compost obtenu produira un amendement de qualité pour le sol de vos potagers, de vos arbres fruitiers ou de vos jardinières. Le compost peut également être utilisé en paillage. Ce dernier est une technique qui maintient l'humidité au sol, soit une économie d'eau de 30 à 50 %. Recouvrir le sol avec les déchets verts le protège et le fertilise durablement en même temps. **Enfin, ne laissez pas de terrains en friche :** les vipères et autres rongeurs apprécient les herbes hautes. Leur présence peut constituer un danger pour les personnes qui se trouvent sur les parcelles avoisinantes.

Les chiens doivent être tenus en laisse dans l'espace public. Qui n'a jamais marché dans une crotte de chien au beau milieu d'un chemin côtier et sur un trottoir ? Chaque propriétaire est tenu de nettoyer les déjections de son animal. La commune, quant à elle, met à disposition un distributeur de sacs spécialement conçus pour les déjections canines dans la rue du port, au port de plaisance et à différents accès au sentier piéton du littoral.

La route et la rue sont des espaces à partager avec courtoisie : respectez les règles du code de la route, les limitations de vitesse, n'occupez pas les places de stationnement réservées aux personnes à mobilité réduite et ne stationnez pas sur les trottoirs. Le stationnement d'un véhicule « véhicule ventouse » pendant plus de 7 jours consécutifs au même emplacement est considéré comme abusif. La procédure de mise en fourrière peut alors être engagée par la mairie.

LES DEFIBRILLATEURS

Plusieurs défibrillateurs automatisés externes (DAE) sont installés dans la commune. Ils sont installés : sur la façade de la mairie, à la capitainerie du port de plaisance, au cercle nautique de Langoz, à l'école de Larvor, au stade de foot de Kergolven, au tennis-club de Glevian, au complexe sportif, au musée de la conserverie Le Gall et au centre culturel. Lorsqu'une personne s'effondre et ne montre aucun signe de vie : elle est peut-être en arrêt cardiaque. Dans ce cas, il faut appeler les secours (composer le 15). En attendant leur arrivée, il faut masser le cœur pour oxygéner. Le cœur peut être relancé par un choc électrique délivré par un défibrillateur. Toute personne, même non médecin, est autorisée à utiliser un défibrillateur automatique externe.

état civil

Bienvenue à ...

22/02/2025 Ayden LE ROY
22/02/2025 Eywa LE ROY
25/04/2025 Victoire BOUGUÉON

Félicitations à ...

08/03/2025 Quentin BRUNOT et Adeline GUIRRIEC
08/03/2025 Pascal MOTTIER et Morgane MALGORN
07/04/2025 Christophe BOURNY et Virginie DUBOIS-VIOLARD
11/04/2025 Charles FRAISSÉ et Chloé PANNECOUCKE
19/04/2025 Hugo DALAGRANGE et Faustine ALRIQ
25/04/2025 Henri-Joseph CABAUD et Blandine BELBÉOC'H
09/05/2025 Rémy N'SIKA et Alizée SEILIEZ
10/05/2025 Jean-Baptiste BAULER et Marion GUEPIN
24/05/2025 Loïc STEPHAN et Annabelle ROLLAND

Souvenirs de ...

12/01/2025 Serge CARIOU – 62 ans
27/01/2025 Bernard VALLÉE – 87 ANS
01/02/2025 Christiane KERMARREC née GARO – 81 ans
01/02/2025 Gérard ROLLEY – 84 ans
07/02/225 Louis GUIZIOU dit "P'tit Louis" – 83 ans
26/02/2025 Henri DURAND – 91 ans
06/03/2025 Jeannette MORVAN née LE GARREC – 98 ans
10/03/2025 Yvette AUTRET née GUIRRIEC – 84 ans
11/03/2025 Michel CRESPO – 73 ans
12/03/2025 Anne TOUSSAINT née LE CHEVER – 88 ans
26/03/2025 Marguerite PALUD née TIRILLY dite "Louise" – 96 ans
22/03/2025 Martine BRAUGE née LOURY – 75 ans
10/04/2025 Jean-Pierre VAZEILLE – 84 ans
11/04/2025 Henri LE NOURS – 103 ans
13/04/2025 Jean Claude LE LAY – 83 ans
15/04/2025 Didier GUIGO – 67 ans
18/04/2025 Christiane MINSSEN née BOURNIER – 93 ans
20/04/2025 Patrick GAUTREAU – 69 ans
20/04/2025 Claude ZERR – 85 ans
22/04/2025 Louis MORELLEC – 89 ans
02/05/2025 Germaine CARIOU née MARIEL – 93 ans
05/05/2025 Sarkis KARAGUEUZIAN – 70 ans
07/05/2025 Jean LE FAOU – 79 ans
11/05/2025 Lisette WILDEBOER SCHUT – 96 ans

Seuls les noms des personnes dont une autorisation a été donnée, ou ayant figuré dans les avis de décès de la presse locale, sont inscrits dans l'état-civil de l'Estran.

LE PASSEUR ENTRE LOCTUDY ET L'ILE-TUDY

Le passeur « Le P'tit bac » assure la navette entre Loctudy et Île-Tudy. Piétons, personnes à mobilité réduite (hors fauteuil électrique), cyclistes, animaux de compagnie vous partez pour faire une traversée de 5 mn qui vous évite un détour de 16 km par la route ! Au passage, vous pourrez admirer la tourelle des Perdrix, les jolis bateaux amarrés ou prêts à partir vers d'autres horizons, sans oublier tous les oiseaux de mer (hérons cendrés, aigrettes, spatules, goélands, mouettes...). **Le passeur est en service uniquement sur la période d'avril à fin septembre.** Départ/Arrivée à Loctudy sur le dernier ponton du port de plaisance. Plus d'informations concernant les horaires et les tarifs sur le site internet www.vedettes-odet.com/croisieres/ptit-bac-ile-tudy-loctudy.

ANDRÉ DAUCHEZ

UN ARTISTE À LOCTUDY

EXPOSITION 2025

DU 21 JUIN AU 27 SEPT

MUSÉE DE LA CONSERVERIE
CHAPELLE DE PORS BIHAN
HORS LES MURS

PLACE DE LA MAIRIE, THÉÂTRE DE VERDURE,
SQUARE ESTELLE ET NOËL ARHAN, PORT DE PLAISANCE

LOCTUDY

DÉPARTEMENT Finistère Penn-ar-Bed

CONSERVERIE MUSÉE LE GALL

HL PL